

BREST (Finistère)



**Finistère**  
Penn-ar-Bed  
LE DÉPARTEMENT



## Fontaine Margot 4 - rue de Kerourien

Rapport de diagnostic archéologique  
arrêté de prescription n°2019-052

**Anne KERGOURLAY**

*avec la collaboration de :*

**Ronan BOURGAUT**

**Bertrand GRALL**

---

Kergourlay A. (dir.), Bourgaut R. et Grall B., 2019, *Brest (Finistère Bretagne), Fontaine Margot 4 - rue de Kerourien, Rapport de diagnostic archéologique*, Le Faou - Quimper : Conseil départemental du Finistère, Service Archéologie, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.

---

### **Avis au lecteur**

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération de diagnostic archéologique.

Les rapports constituent des documents administratifs communicables au public, après remise au Service régional de l'archéologie, suivant les dispositions de la loi modifiée n°78-753 du 17 juillet 1978.

Aux termes de la circulaire de mars 1996, prise pour application, ils pourront donc être consultés en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent.

La prise de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de la courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'exercice du droit de la communication, exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduite, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n°78-753 du 17 juillet 1978, art.10).

---



# Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

---

# Sommaire

---

<b>PREMIÈRE SECTION : CADRE ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE</b>	<b>5</b>
Fiche signalétique de l'opération	6
Intervenants	7
Notice	8
Thésaurus	9
Localisation de l'opération	10
Situation de l'opération sur plan cadastral	11
Documents administratifs	12
<b>DEUXIÈME SECTION : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION ET RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES</b>	<b>17</b>
1. Présentation générale de l'opération	18
1.1. Contraintes et mode d'intervention	18
1.2. Méthodologie	18
1.3. Traitement des archives du sol	19
1.4. Contexte géologique et archéologique	20
1.4.1. Contexte géologique	20
1.4.2. Contexte archéologique	21
2. Résultats archéologiques	24
2.1. Présentation des vestiges archéologiques	24
2.1.1. Protohistoire	24
a) Fosse ou fossé (F 06.01)	24
b) Fossé F 08.02 et structure F 08.04	25
c) Quelques données supplémentaires sur la fouille préventive «Brest Fontaine Margot 3»	28
d) Conclusion : un site de l'âge du Bronze moyen/final ?	34

2.1.2. Antiquité	36
a) Enclos quadrangulaire (F 01.03, F 09.01 et enclos E)	36
b) Sondage au niveau de l'angle ouest :	36
c) Sondage du côté sud au niveau de l'angle est	40
d) Structures internes à l'enclos funéraire (F 09.02 à F 09.07 ; F 09.09, F 09.10)	40
e) Datation	41
f) Comparaison et fonction	41
g) Conclusion	42
2.1.3. Epoque Moderne	44
a) Fossé apparaissant sur le cadastre napoléonien (F 08.01)	44
2.1.4. Epoque Contemporaine	44
a) La seconde Guerre Mondiale	44
b) Le 20 <sup>ème</sup> siècle	45
2.1.5. Période indéterminée	46
3 . Conclusion	48
4 . Bibliographie	49
<b>TROISIÈME SECTION : INVENTAIRES TECHNIQUES</b>	<b>51</b>
Liste des figures	52
Liste des photographies	53
Liste des tranchées	56
Liste des faits et unités stratigraphiques	57
Inventaire du mobilier	58

# **P**remière section :

**Cadre administratif, technique et scientifique**

## Fiche signalétique de l'opération

### Identité du site

---

N° du site :  
Département : Finistère  
Commune : Brest  
Code Insee de la commune : 29019  
Adresse : Fontaine Margot 4 - rue de Kérourien  
Données cadastrales : section DW parcelle 56  
Coordonnées Lambert (III étendu - NGF) : X : 48.382297 Y : -4.543361 Z : 87.71  
Propriétaires du terrain : Ville de Brest

### Opération

---

Nom de l'opération : BREST (29) – FONTAINE MARGOT 4  
Arrêté de prescription : Arrêté n° 2019-052 en date du 05 février 2019  
Arrêté de désignation du responsable : Arrêté n° 2019-189 en date du 29 avril 2019  
Titulaire : Anne Kergourlay, archéologue  
Organisme de rattachement : Conseil Départemental du Finistère - DCPS / CDPM / Mission Archéologie - Centre Départemental de l'Archéologie  
Type d'opération : Diagnostic archéologique  
Raison de l'opération : Réalisation d'un plateau sportif  
Aménageur : Ville de Brest  
Emprise totale : 3622 m<sup>2</sup>  
Surface totale sondée : 413,15 m<sup>2</sup> soit environ 11,40 %  
Dates d'intervention : du 20 mai 2019 au 22 mai 2019

---

### Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique :

Centre Départemental d'Archéologie du Finistère - 16, route de Térénez 29590 Le Faou.  
Tél. 02 98 81 07 21 - archeologie@finistere.fr

## **Intervenants**

---

### **Direction scientifique**

Anne Kergourlay, archéologue contractuel

Centre Départemental de l'Archéologie - 16 route de Térénez, 29590 Le Faou

Ronan Bourgaut, responsable du Centre départemental de l'Archéologie

Centre Départemental de l'Archéologie - 16 route de Térénez, 29590 Le Faou

Jean-Charles Arramond

Chargé de Mission, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

### **Intervenants administratifs**

Nathalie Sarrabezolles, présidente du Conseil Départemental du Finistère

32 boulevard Duplex - 29000 Quimper

Yves Menez, conservateur régional de l'archéologie

Service Régional de l'Archéologie - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

François Cuillandre, maire de Brest

Mairie de Brest - 2 rue Frézier - 29200 Brest

Ronan Bourgaut, responsable du Centre départemental de l'Archéologie

Centre Départemental de l'Archéologie - 16 route de Térénez, 29590 Le Faou

Patrick Le Bescond, Mairie de Brest, référent patrimoine

Direction sport et nautisme, division ressources

Jean-Charles Arramond, chargé de mission

Service Régional de l'Archéologie - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

### **Intervenants scientifiques et techniques**

Préparation du chantier : - Ronan Bourgaut (CDA 29)

- Anne Kergourlay (CDA 29)

Fouille et relevés de terrain : - Ronan Bourgaut (CDA 29)

- Bertrand Grall (CDA 29)

- Anne Kergourlay (CDA 29)

Prises de vues, infographie, traitement des données, réalisation du rapport : - Bertrand Grall (CDA 29)

- Anne Kergourlay (CDA 29)

Terrassement : CHRISTOPHE BEAUSSIRE SAS, parc d'activité de la Fourchette

BP 411 - 50500 Catz - 02 33 71 40 20

Chauffeur : Mickaël Duval



## Notice

---

L'opération de diagnostic, préalable à l'aménagement d'un plateau sportif par la Mairie de Brest, dans le cadre des travaux de la ZAC Fontaine Margot, a permis de délimiter l'emprise des structures archéologiques découvertes lors de la fouille de 2018 (n° d'arrêté 2018-112). Un arasement important côté est de la zone prescrite a été constaté, ainsi qu'un remblaiement probablement contemporain côté ouest. Il ne semble pas que cet arasement est impacté l'occupation de l'antiquité tardive au vu de la bonne conservation des fossés d'enclos, et l'apparition, même très fugace, de structures à l'est. Ainsi, cette opération de diagnostic a permis de délimiter l'occupation de l'antiquité tardive mise en évidence lors du diagnostic de la tranche 3 en 2017 (Fily M. *et alii.*, 2018) et fouillé en 2018 (Bourgaut *et alii.*, à paraître)(n° d'arrêté 2018-112).

L'assemblage des plans topographiques obtenus lors de la fouille et de ce diagnostic permet de mettre en relation le fossé d'enclos découvert dans les tranchées 1 et 9 avec un angle fouillé en limite de prescription. Un seul et même enclos se dessine, il est de taille importante par rapport aux autres enclos de la petite nécropole, avec une superficie interne de plus de 50 m<sup>2</sup>. Un sondage manuel a mis en évidence la présence d'un probable trou de poteau et les différentes phases d'utilisation de l'enclos, venant donc compléter les informations issues du sondage manuel dans l'angle ouest lors de la fouille. Une ouverture supplémentaire au centre de l'enclos a permis de mettre en évidence l'absence de fosse sépulcrale, comme dans les autres structures de la petite nécropole.

En revanche, au centre de celui-ci, trois trous de poteaux semblant reliés par un petit fossé ont été dégagés, ainsi que deux 2 autres en limite ouest de la tranchée, une structure indéterminée venant compléter l'ensemble. Il a été impossible faute de temps de déterminer la relation stratigraphique entre le petit fossé et le fossé de l'enclos. Ne permettant donc pas d'obtenir une datation relative de cet ensemble. De même une ouverture plus large, afin de mieux déterminer les limites, a été impossible à mettre en œuvre par la présence d'un drain côté est, ainsi que d'une haie et d'une canalisation côté ouest.

L'angle d'un fossé recoupé par un fossé moins large présent sur le cadastre napoléonien et semblant recoupé et/ou fonctionnant avec une structure d'orientation NO-SE, est apparu à l'extrémité nord de la tranchée 8. Une ouverture complémentaire afin de mieux définir le fossé et son fonctionnement avec cette structure n'a pas été possible au vu des contraintes d'ouvertures. L'hypothèse avancée étant son fonctionnement avec les fossés de l'âge du Bronze découverts lors de la fouille de 2018. Seule une ouverture et un sondage plus important permettraient de conclure son rattachement ou non à cet ensemble.

Dans la partie est de la zone prescrite deux structures, très mal conservées, ont été inventoriées. Un trou de poteau de datation indéterminé, ainsi qu'une fosse ou fossé daté de la protohistoire, par la présence d'un tesson de céramique dont la pâte est très proche de celles des céramiques découvertes lors de la fouille de 2018 et attribuées à l'âge du Bronze.

# Thésaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
- Inferieur
  - Moyen
  - Superieur
  - Mesolithique et Epipaleolithique
- Néolithique**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
  - Chacolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze
    - Ancien
    - Moyen
    - Recent
  - Âge du Fer
    - Hallstatt (premier Âge du Fer)
    - La Tene (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Age
  - Moyen Age
  - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

## Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sepulture
- Fossé
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Autre

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
  - Industrie osseuse
  - 2 Céramique
  - Restes Végétaux
  - Faune
  - Flore
  - 2 Objet métallique
  - Arme
  - Outil
  - Parure
  - Habillement
  - Trésor
  - Monnaie
  - Verre
  - Mosaïque
  - Peinture
  - Sculpture
  - Inscription
  - Autre (TCA)

## Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

## Localisation de l'opération



Figure 1 : Plan de localisation du diagnostic (A. Kergourlay sur carte IGN et cadastre)

## Situation de l'opération sur plan cadastral

---

La commune de Brest se situe au nord ouest dans le département du Finistère, en région Bretagne, et est desservie par les axes routiers N12 venant de Rennes et N165 venant de Quimper (fig. 1).

Dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau quartier par la ville de Brest au lieu-dit Fontaine-Margot sur la commune de Brest (29), et l'aménagement d'un plateau sportif connexe à ce dernier, le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a émis la prescription d'un diagnostic

archéologique (arrêté n°2019-052 en date du 5 février 2019). Sur le plan cadastral, l'opération se situe dans la parcelle n° 56 de la section DW (cadastre 2017). Il prend place sur l'extrémité sud de l'actuel plateau sportif. Cette prescription sur une petite surface est commandée par la proximité immédiate du site dit « Brest-Fontaine-Margot-3 » qui a fait l'objet d'un diagnostic en 2017 (sous la direction de M. Fily, CD29) puis d'une fouille préventive du même nom (sous la direction de Ronan Bourgaut CD 29).

## Documents administratifs



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale  
des affaires culturelles

Arrêté n° 2019-052 du 5 février 2019

Service régional de  
l'archéologie

### **ARRÊTÉ n° 2019-052 portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne  
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU, la saisine par courrier en date du 17 janvier 2019 par la Ville de Brest, 2 rue Frézier, CS 63834, 29238 Brest Cedex 2, demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523-14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique pour une parcelle située à Brest – Fontaine Margot (29) reçue le 22 janvier 2019 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie ;

**CONSIDÉRANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, les terrains concernés par les futurs travaux sont mitoyens à l'est de l'emprise de la nécropole de l'antiquité tardive fouillée en 2018 (arrêté préfectoral n°2018-112). Cette dernière se développe vers l'est dans la parcelle concernée par les futurs aménagements sportifs ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Commune : BREST

Lieu-dit : Fontaine Margot 4

Cadastre : section : DW parcelle : 56

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 3 622 m<sup>2</sup>, est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2 :** Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

**Article 3 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

**Article 4 :** Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Ville de Brest, *l'attention de Patrick Le Bescond, Direction des sports et du Nautisme*, 2 rue Frézier, CS 63834, 29238 Brest Cedex 2, à la Mission archéologique du Conseil départemental du Finistère et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 5 février 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

**Destinataires :**  
Ville de Brest  
CDA29  
INRAP



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

14 FEV. 2019

**Cahier des charges  
annexé à l'arrêté n° 2019-052  
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne  
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région : Bretagne  
département : Finistère  
commune : BREST  
lieu-dit : Fontaine Margot 4  
cadastre : section : DW parcelle : 56  
pétitionnaire: Ville de Brest

**Emprise du diagnostic archéologique : 3 622 m<sup>2</sup>**

**Principes méthodologiques :**

L'intervention mécanique, réalisée sous la forme de tranchées linéaires de trois mètres de large permettra de visualiser, après enlèvement de la terre végétale, les zones d'implantations humaines, et de caractériser ces dernières.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

**Objectifs :**

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du futur projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 5 février 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER







Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale  
des affaires culturelles

Arrêté n° 2019-189 du 29 avril 2019

Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2019-189 portant désignation du responsable scientifique  
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-052**

La Préfète de la région Bretagne  
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2019-052 du 5 février 2019 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à BREST, Fontaine Margot 4 (29) ;

**CONSIDÉRANT** que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Anne KERGOURLAY - Mission archéologie du département du Finistère, 16 route de Térénez, 29590 Le Faou - est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-052.

**Article 2** : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Anne KERGOURLAY.

Fait à Rennes, le 29 avril 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataire :  
Mme Anne KERGOURLAY

Copie :  
Département du Finistère  
Ville de Brest

## **D**euxième section :

**Présentation de l'opération  
Résultats archéologiques**

# 1. Présentation générale de l'opération

## 1.1. Contraintes et mode d'intervention

L'emprise du diagnostic est d'une superficie de 3622 m<sup>2</sup> sur une seule parcelle (DW 56). Déjà aménagée, elle se compose d'un terrain de basket recouvert d'un enrobé, d'une piste de course, d'une piste de saut et de pelouse.

Conformément à la demande de l'aménageur, la zone des terrains de basket en enrobé et la piste de course sont restées en état. Ni tranchée ni stockage des déblais n'a été effectué afin de les préserver. Une bande large sur les zones est, sud et sud-est n'a pas été touchée à cause de la présence de haies, arbres et de clôtures ainsi que d'aménagements électriques et gaz au sud de la parcelle (fig. 2). Seule une petite tranchée entre deux groupes d'arbres éloignés a pu être réalisée dans le talus afin d'y réaliser un sondage profond pour le relevé d'un log géologique sur une zone non arasée. Le haut du talus se trouve au même niveau que la route actuelle, la topographie du secteur suggérant un arasement important de la partie est de la parcelle pour permettre l'aménagement du terrain de sport actuel. Cette parcelle se trouve également dans une zone fortement aménagée lors de la seconde guerre mondiale. A l'ouest (parcelle DW 55) un Tobrouk et de nombreux trous d'obus ont été relevés. Sous le collège, au nord-ouest, un blockhaus est encore en état. Sur la surface totale prescrite, environ 43 % n'était donc pas accessible, dont le secteur nord, contiguë à la partie est de la fouille de 2018 (fig. 6), sur laquelle ont été fouillés les fossés et autres structures attribuable à l'âge du Bronze.

Une couche argileuse grisâtre à brune apparaît au niveau des tranchées 5 et 6, bien que contenant des vestiges (mélange d'objets d'époques très récentes – fils électriques, plastique, verre, briques cartonnées – et plus anciennes : tesson de céramique), après un test dans la tranchée 5, le choix a été fait de passer à travers dans la tranchée 6, sous laquelle apparaît, arasée, une structure archéologique plus ancienne (protohistoire probable). Dans les tranchées 1, 8 et 9, c'est une couche argileuse très compacte brune à jaune, avec des zones d'oxydations, qui a été repérée entre le niveau d'apparition des structures archéologiques et les niveaux d'aménagement du plateau sportif. Aucun mobilier n'est apparu dans ce niveau,

mais son tassement important a conduit la pelle à descendre quelques centimètres de plus, dans certaines structures, afin d'améliorer la lecture et la fouille de celles-ci.

## 1.2. Méthodologie

9 tranchées (TR 01 à TR 09) ont été réalisées. L'implantation prend en compte les zones non accessibles. 4 tranchées s'implantent de manière parallèle et suit la forme de la parcelle et des zones non accessibles. Espacées d'environ 10 à 12 m, des décalages ont été nécessaires au cours du décapage afin d'éviter des drains (drainages des eaux de pluies non connecté à un réseau). La tranchée 7, réalisée dans le talus est, a permis de relever un Log géologique. Les tranchées 5 et 6 ont été implantés à l'extrémité sud des terrains de baskets (zone sans enrobé) de manière plus ou moins perpendiculaire aux tranchées 1 à 4.

Les tranchées 8 et 9 correspondent à des ouvertures complémentaires réalisées dans la piste de saut. La tranchée 8 a d'abord été réalisée afin de visualiser correctement la zone entre la haie et la tranchée 1 vers le nord. La tranchée 9 a été réalisée après le rebouchage de la tranchée 8, afin d'obtenir une vision plus globale de l'enclos (dont l'angle est était visible en tranchée 1), et en particulier la présence ou non de structure au centre de celui-ci.

Le décapage des tranchées a été réalisé en mode rétro à l'aide d'une pelle mécanique de 20 tonnes à godet lisse de curage large de 2 m, jusqu'à apparition des vestiges.

### 1.3. Traitement des archives du sol

Les données stratigraphiques et indices archéologiques ont été enregistrés sur le terrain par le biais d'observations, de prises de mesures ainsi que d'une couverture photographique quotidienne. Les indices archéologiques découverts ont été enregistrés sur le terrain et relevés par le topographe. Les sondages manuels ont fait l'objet d'un relevé au 1/20<sup>e</sup> ou 1/10<sup>e</sup> selon le jugement du fouilleur. L'enregistrement de terrain a été suivi par la conception de plans topographiques du secteur diagnostiqués, à l'aide des logiciels Autocad© et Adobe Illustrator©.

Pendant la période d'étude, la documentation produite et le mobilier archéologique ont été conservés au sein du Centre départemental de l'archéologie.

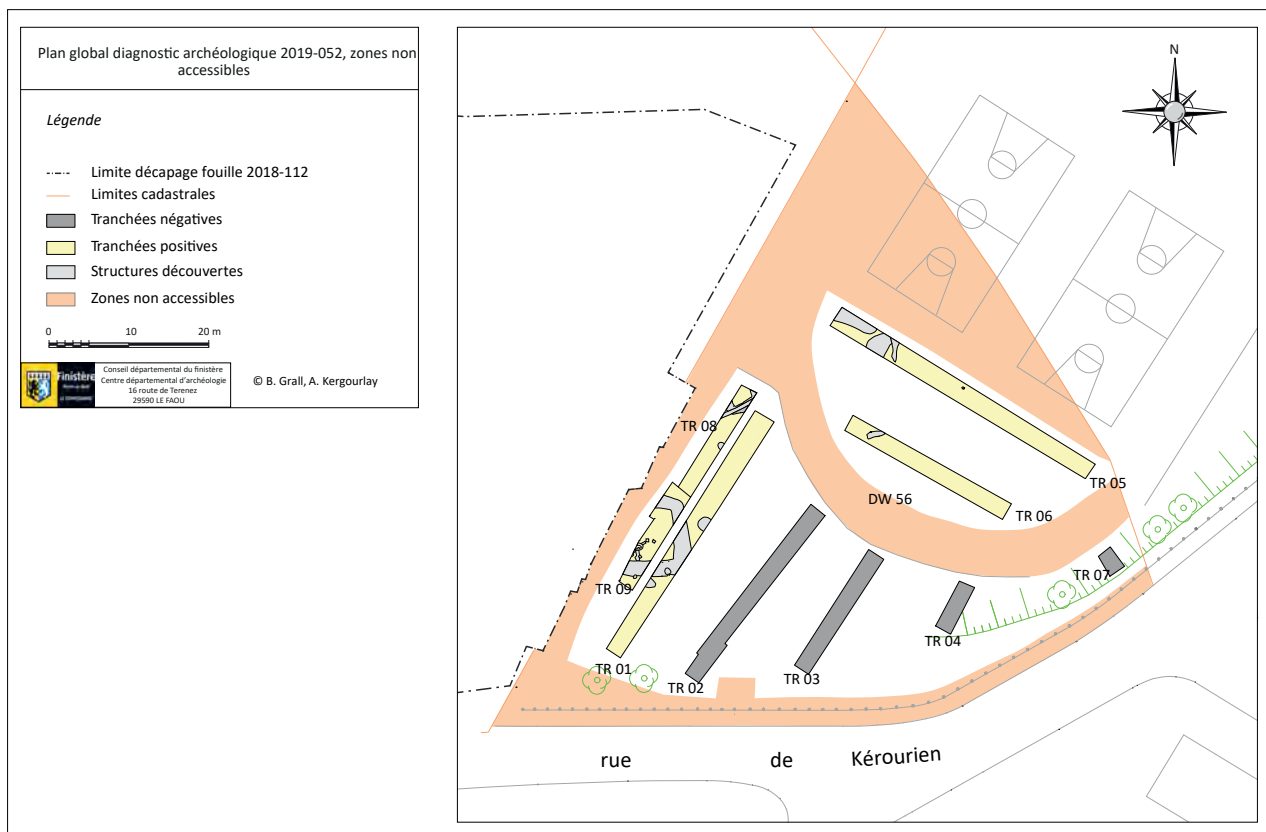


Figure 2 : Plan global du diagnostic avec zones non accessibles

## 1.4. Contexte géologique et archéologique

### 1.4.1. Contexte géologique (fig. 3 et 4)

Situé sur un replat à une altitude proche de 86 à 87 m, la parcelle semble avoir subi un arasement important, du moins sur sa partie est, afin d'y accueillir le plateau sportif. Selon la carte géologique n°274 de Brest (BRGM), l'emprise de la prescription se trouve sur la formation des gneiss de Brest probablement d'âge Cadomien. La carte signale également la présence de filon de quartzite briovériens orientés ouest sud-ouest/est nord-est. L'ouverture de la tranchée 7 a permis la réalisation d'un sondage profond. Positionné dans le talus est, le haut du sondage se situant au niveau de la rue actuelle qui suit le pendage naturel. Sous la terre végétale, un horizon argilo-limoneux jaune compact apparaît entre 58 et 83 cm de profondeur (88,42 m – 88,17 m NGF). En dessous, entre 83 et 102 cm (88,17 m – 87,98 m NGF), un niveau argilo-limoneux plus meuble et brun-jaune apparaît, celui-ci est mis en évidence dans les tranchées 5 et 6 à une altitude moyenne de 87.10 m NGF et dans les tranchées plus à l'ouest à une altitude moyenne de 86.30 m NGF. Dans ce niveau a été noté de fréquents cailloux centimétriques et rares gravillons. Le niveau suivant, entre 102 et 133 cm de profondeur (87,98 m – 87,67 m NGF), est identique au précédent sauf

que le niveau est beaucoup plus sableux et les gravillons plus fréquents. Il reste brun-jaune avec quelques zones tirant sur le brun-gris clair à jaune-orangé. Enfin le dernier niveau observé, entre 133 et 190 cm de profondeur (87,67 m – 87,10 m NGF), est un mélange d'argile et d'altérite brun-grise à jaune-orangée, plutôt compact. On y note l'absence de cailloux de quartzite. Ce dernier provient de la désagrégation des gneiss sous-jacent. Dans la tranchée 5 il apparaît à une altitude de 87,03 m NGF, à l'extrémité est.

La réalisation de ce Log, et sa comparaison avec les niveaux d'apparitions de certaines couches géologiques dans d'autres tranchées, nous a permis de confirmer l'arasement d'une partie est de la zone pour aplanir le secteur recevant le plateau sportif actuel. L'arasement important de certaines structures, dans les tranchées 5 et 6, pourrait résulter de cet aménagement et expliquer l'absence de structures archéologiques. Au contraire, la zone ouest semble plutôt avoir subi un remblaiement durant le 20<sup>ème</sup> siècle (contemporain à l'arasement ?). Celui-ci, couplé avec une situation en bas de pente, a permis une meilleure conservation des vestiges archéologiques, même les plus récents (fossés apparaissant sur le cadastre napoléonien présent en tranchée 8 et non visible en tranchée 5).

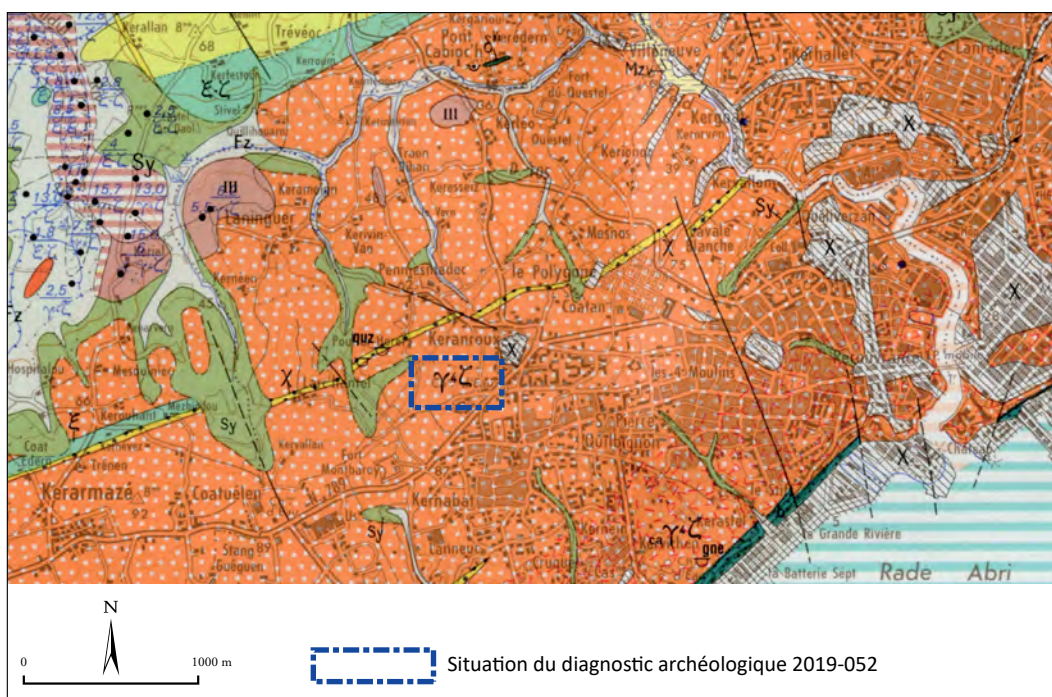


Figure 3 : Implantation du diagnostic sur la carte géologique (A. Kergourlay sur carte BRGM Brest 274)

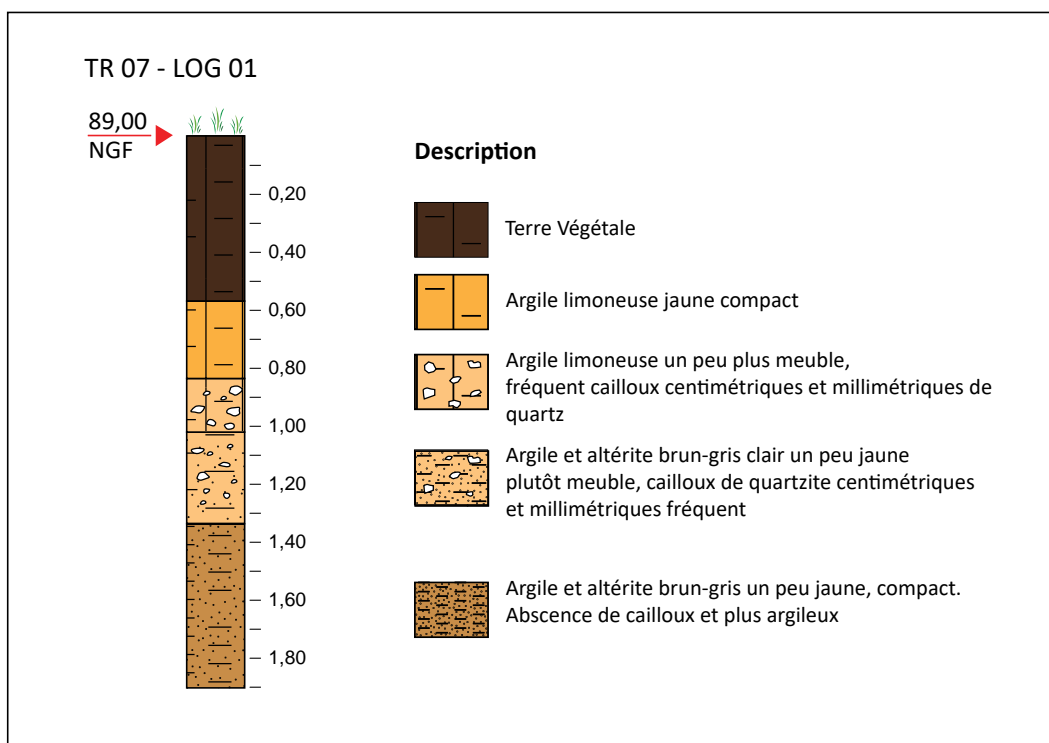


Figure 4 : Log géologique réalisé dans la tranchée 7 (DAO A. Kergourlay)

#### 1.4.2. Contexte archéologique (fig. 5 et 6)

L'ensemble des opérations liées à l'aménagement de la ZAC Fontaine-Margot et du complexe sportif adjacent, ont été menées par le centre départemental de l'archéologie du Conseil départemental du Finistère. Elles ont permis de mettre en évidence des occupations qui s'étalent de la Préhistoire au 20<sup>ème</sup> siècle. Elles viennent compléter les connaissances archéologiques issues de prospections et découvertes anciennes.

La préhistoire (Néolithique et Campaniforme) est notamment illustrée par des foyers à pierre chauffées et des fosses (Fily M. et *alii*, 2018). Lors de la fouille de 2018, quelques structures antérieures au grand fossé daté de l'âge du Bronze moyen ont été découvertes, sans pour autant pouvoir les rattacher à une période précise (analyses et rédactions en cours).

La Protohistoire est surtout illustrée par l'importance des vestiges liés à l'Âge du Bronze. Cette période est marquée par des occupations funéraires : tumulus fouillé en 2012 (EA 29 0190009) daté du Bronze ancien (Fily, M. Fily M. et *alii*, 2013), une urne funéraire, de l'âge du Bronze (Moyen ?), découverte lors de la fouille de 2018 (analyse et rédaction en cours). Des éléments pouvant se rapprocher d'un

habitat ont aussi été découverts : tout d'abord un silo (EA 290190027) découvert en 2017 lors du diagnostic de la tranche 3 et daté de l'âge du Bronze moyen (Fily, M., 2018). Enfin, lors de la fouille de 2018, un fossé associé à des trous de poteaux, et un petit fossé avec solin, sont rattachés à la période du Bronze moyen (d'après la céramique, com. pers. A.-F. Chérel). L'Âge du Fer est principalement marqué par un dépôt métallique de haches à douille de type armoricain se situant à Traon-Bian au nord de la Fontaine Margot (Galliou P., 1995 ; Le Goffic M., 1999).

L'Antiquité est principalement illustrée par la petite nécropole de l'Antiquité tardive découverte lors de la tranche 3 du diagnostic (Fily M. et *alii*, 2018), et fouillée en 2018. Elle se compose de 5 enclos fossoyés quadrangulaires répartis en deux rangées parallèles ayant une orientation ouest sud-ouest/est nord-est. Un des enclos n'étant connu que par un angle. Un réseau de fossés de cette même période a aussi été mis en évidence lors du diagnostic de la tranche 2. Réseau associé à une zone d'épandage de mobilier antique (Casadebaig S. et *alii*, 2015).

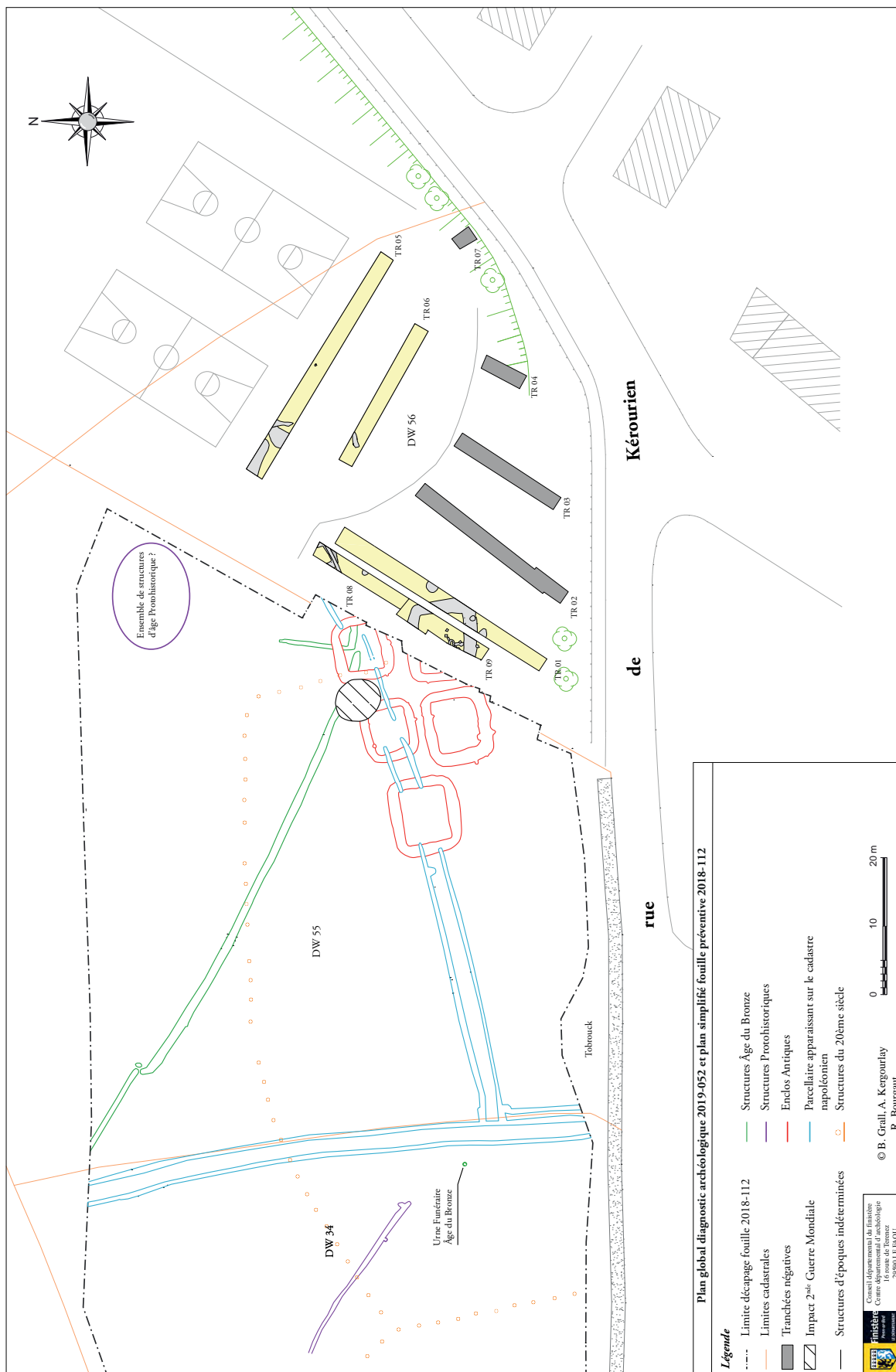
Un établissement rural d'époque Médiévale a été mis en évidence lors de la tranche 1 du diagnostic. L'occupation semble s'étaler dans le temps entre le 12<sup>ème</sup> et le 16<sup>ème</sup> siècle. Quatre phases d'occupation ont été identifiées à l'intérieur d'un système d'enclos fossoyés (Casadebaig S. et alii, 2011). Différents types de structures (fonds de cabanes excavées sur poteaux, structures sur poteaux et bâtiments sur sablières basses et poteaux) ont été fouillées. La fouille du tumulus en 2012 a permis également la découverte de deux structures de chauffes du Haut Moyen-Âge, dans la zone décapée (Fily M. et alii, 2013).

L'Epoque moderne est connue par des fossés parcellaires. Plusieurs ouvrages de fortifications sont également construits au cours du 18<sup>ème</sup> siècle, dont le fort de Montbarey au sud-ouest de la zone.

L'Epoque contemporaine est marquée par les vestiges liés à la seconde Guerre Mondiale. Autour de notre secteur de diagnostic, il faut signaler la présence d'un tobrouck dans la parcelle DW 55 (à l'est du diagnostic actuel), parcelle témoignant également d'une perturbation importante due aux nombreux impacts d'obus. Un blockhaus se situant sous le collège de la Fontaine-Margot, à l'ouest de notre zone, est aussi à signaler.



Figure 5 : Entités archéologiques proches du secteur diagnostiqué et implantations des diagnostics et fouilles précédentes (A. Kergourlay sur carte Géobretagne-DRAC)



**Figure 6 :** Plan simplifié des structures fossoyées de la fouille (n° arrêté 2018-112) et plan global diagnostic (n° arrêté 2019-052)



## 2. Résultats archéologiques

### 2.1. Présentation des vestiges archéologiques

#### 2.1.1. Protohistoire

##### a) Fosse ou fossé (F 06.01)

Le début d'un fossé ou une fosse (qui ne se retrouve pas dans TR 05), d'orientation ouest nord-est, a été découvert sous la couche argileuse brun gris récente (fig. 7 et 8). Cette structure est très arasée (environ 9 cm de profondeur). De profil en cuvette asymétrique, elle était comblée par un limon argileux brun foncé à brun clair, et de nombreux fragments millimétriques de brindilles carbonneuses ont été observés, ainsi que des pierres et cailloux de quartz anguleux de tailles centimétriques et décimétriques (fig. 9). Un fragment de céramique à pâte grossière brun clair orangé/rouge, avec des inclusions de mica inférieur à 1 mm et inclusions de quartz de 2-3 mm a été trouvé en surface du comblement. Fragment dont le type de pâte est comparable aux fragments à pâtes grossières découverts dans le grand fossé attribué à l'âge du Bronze fouillé en 2018 dans la parcelle voisine. Son rattachement à la période protohistorique, sans plus de précision, est fortement probable.



Figure 7 : Photographie de F 06.01 avant fouille (cliché A. Kergourlay)



Figure 8 : Photographie de F 06.01 après fouille (cliché A. Kergourlay)

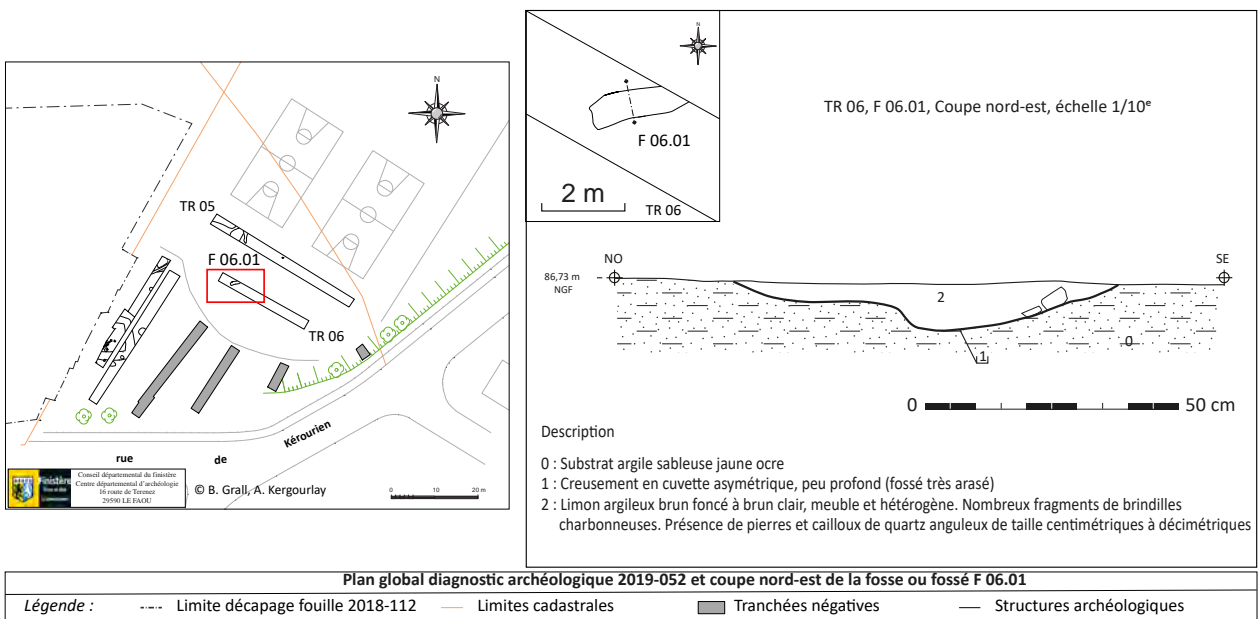


Figure 9 : Coupe nord-est du fossé F 06.01 (DAO A. Kergourlay)

### b) Fossé F 08.02 et structure F 08.04

Dans l'extrémité nord de la tranchée 8, un angle de fossé est apparu au cours du nettoyage (fig. 10). Après une ouverture complémentaire vers le nord, inférieure à 1 m à cause de la piste de course, une seconde structure (F 08.04) est apparue (fig. 11). Il s'agit soit d'une fosse ou d'un fossé qui vient se placer de manière plus ou moins perpendiculaire à la portion sud-est de F 08.02 (fig. 13). Les limites entre les deux entités n'ont pas été visualisées, et un sondage manuel pour déterminer leur relation stratigraphique était rendu impossible par l'instabilité de la berme (accumulation de graviers, sable et trottoir en béton) et la profondeur de la tranchée cumulée au tas de déblai à proximité.

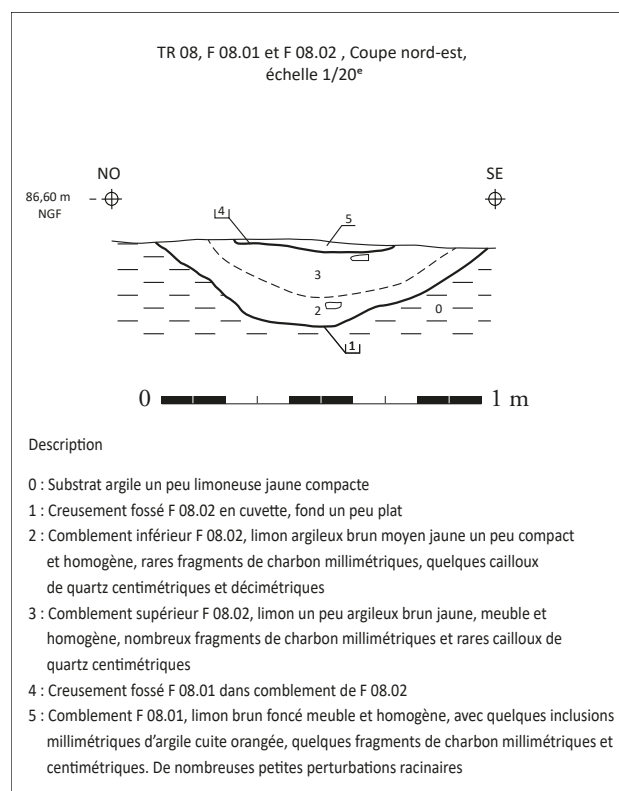


**Figure 10** : Photographie de F 08.01 et F 08.02 après décapage (cliché A. Kergourlay)



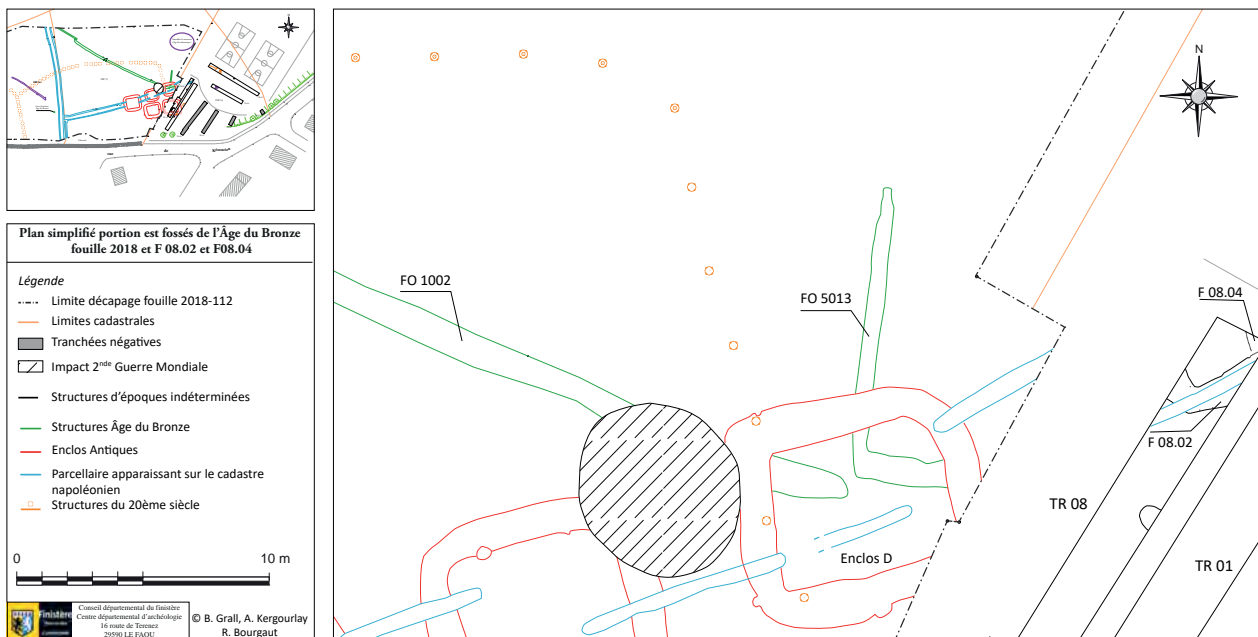
**Figure 11** : Photographie de F 08.01, F 08.02 et F 08.04 après décapage complémentaire (cliché A. Kergourlay)

Le fossé F 08.02 présente un angle sud. Une portion s'oriente vers le nord-ouest, alors que l'autre se dirige vers l'est nord-est. Le sondage réalisé montre un fossé de profil en cuvette symétrique. Un premier comblement dans le fond composé de limon argileux brun-jaune, homogène et compact, avec de rares fragments de charbon et de fréquents cailloux centimétriques et décimétriques a été relevé. Il est recouvert par un comblement moins argileux et plus clair avec des fragments de charbon plus fréquent (fig. 12).



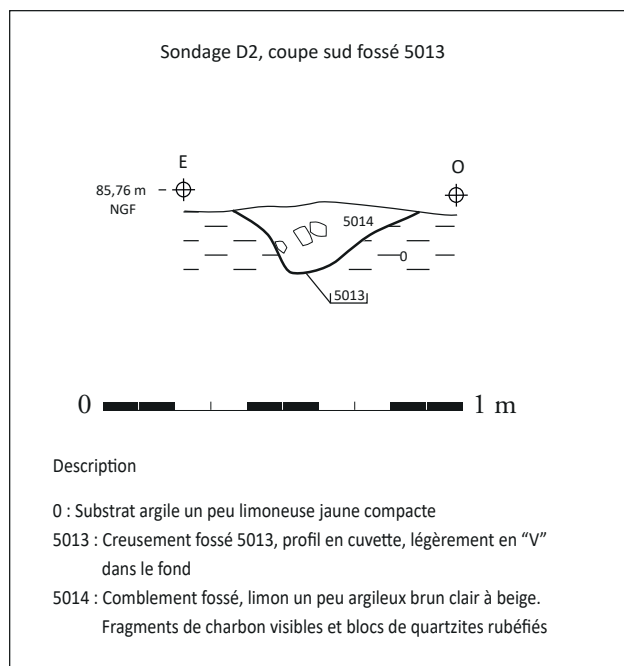
**Figure 12** : Coupe nord-est du fossé F 08.01 et F 08.02 (DAO A. Kergourlay)

Ce fossé à un comblement proche du fossé FO 5013 (fig. 13 et 14), fouillé en 2018 sur la parcelle voisine, qui se définissait par un creusement peu profond en cuvette régulière. Son comblement était irrégulier. La fouille a montré une zone nord et un angle aménagé grâce à des blocs de quartzites, dans lequel des espaces permettaient l'installation de poteaux (fig. 15). Des zones « vides » au comblement proche de ceux observés dans F 08.02 se trouvaient dans d'autres portions du fossé. La présence de nombreux tessons de céramique recollant, et la présence de formes caractéristiques, comparable à l'ensemble de Plouedern Leslouc'h, a permis son rattachement à l'âge du Bronze moyen.



**Figure 13 :** Plan simplifié des structures attribuées à l'âge du Bronze de la fouille (n° arrêté 2018-112) et mise en relation avec les fossés F 08.02 et F 08.04 (B. Grall et A. Kergourlay)

Le fossé FO 5013 vient s’installer immédiatement à l’interruption du grand fossé FO 1002 daté de la même période, et qui traversait d’est en ouest la zone nord du décapage de la fouille. L’absence de retour ou d’autres aménagements, ainsi que sa position par rapport au grand fossé, nous oriente à l’interpréter comme faisant partie de l’agencement d’une entrée d’enclos. Une comparaison est possible avec l’entrée « F » de l’enclos daté de l’âge du Bronze moyen de Plouedern Leslouc’h (Blanchet S., 2013). En avant de cette entrée, une tranchée coudée vient s’installer, et permettre l’aménagement d’une chicane. La structure mesurait entre 0,40 et 1 m de large sur une profondeur conservée d’environ 0,25 m. La lecture fine des coupes a permis d’indiquer la présence de poteaux. Elle a été interprétée comme « une tranchée d’installation d’une construction sur poteaux plantés » (Blanchet S., 2013, p. 96), de type palissade. Le solin présent sur la portion nord et l’angle de FO 5013 peuvent être interprétés de la même manière.



**Figure 14 :** Coupe sud du fossé FO 5013 (DAO A. Kergourlay)

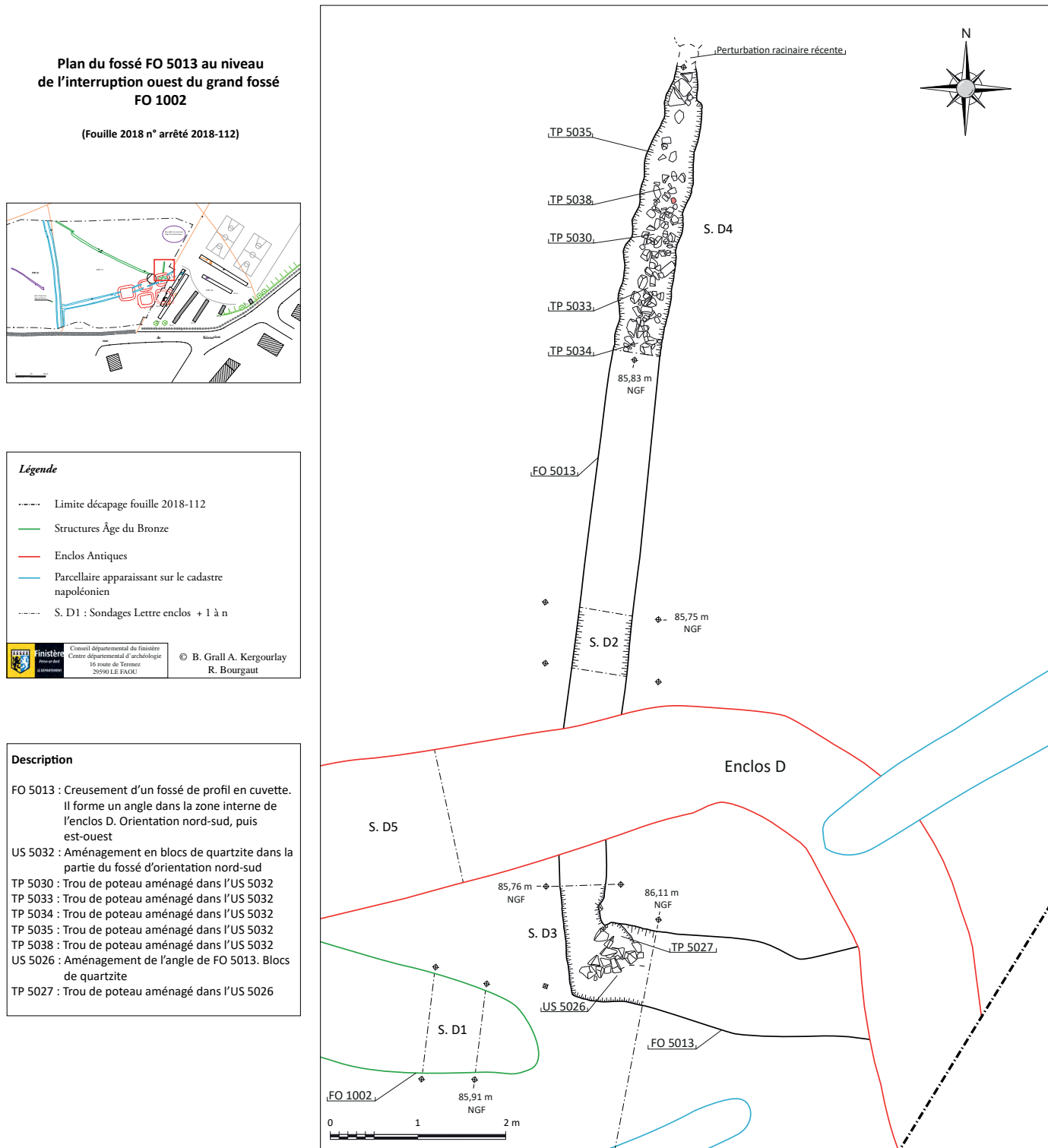


Figure 15 : Plan général de FO 5013 et structures associées (DAO A. Kergourlay)

c) *Quelques données supplémentaires sur la fouille préventive «Brest Fontaine Margot 3» (n° arrêté 2018-112)*

- Un parcellaire de l'Age du Bronze ?

Ce diagnostic avait pour but de définir les limites orientales du site «Brest Fontaine Margot 3». La fouille a permis la découverte d'une nécropole antique composée de cinq enclos, quadrangulaires mais aussi de définir une occupation datée de la protohistoire (Bourgaut et *alii*, à paraître). La présence d'un grand fossé d'orientation globale est-ouest qui traverse la zone nord du décapage de la fouille, avait été vue lors du diagnostic (Fily M. et *alii*, 2018). Sa datation restant incertaine. Les sondages manuels et mécaniques réalisés ont permis la mise au jour de céramique, dont une comparaison avec l'ensemble bien daté de Plouedern Leslouc'h a permis une attribution au Bronze moyen. L'étude des pâtes et des décors tendent également à une attribution à cette période, dont une urne Funéraire isolée découverte et fouillée en 2018 (A.-F. Chérel com. Pers.).

Ces résultats permettent de dessiner une occupation plus importante durant cette période, et vient compléter les données issues des diagnostics, en particulier celui de la tranche 3, qui avait permis la fouille d'un silo attribué à l'âge du Bronze moyen (Fily M. et *alii*, 2018). Une étude plus poussée des fossés apparus lors des diagnostics nous permettra de mieux définir la présence d'un enclos et/ou d'un parcellaire, comme sur les sites de la même époque suivant : Plouedern Leslouc'h (Blanchet S., 2013), Lannion Pen An Ale (Roy E., 2011) ou encore sur la ZAC de Lamballe (Blanchet S., 2010).

Le grand fossé FO 1002 présentait une interruption au nord-ouest (fig. 16). Elle était marquée par l'arrêt du fossé puis, en décalé, le début d'un fossé moins large et moins profond FO 1048, s'orientant vers le nord-ouest. Son point de départ étant marqué par un poteau. Cette interruption est suffisamment large pour laisser passer un homme ou de petits animaux (chèvres, moutons...). Côté est, face à cette « entrée », un alignement de trois poteaux (un poteau central entouré de deux autres au diamètre inférieur) vient finir d'aménager la zone et dessine un cheminement. D'autres structures archéologiques ont été fouillées à proximité (fig. 17). Certaines sont vraisemblablement plus récentes (FS 1020), mais d'autres pourraient fonctionner avec l'interruption

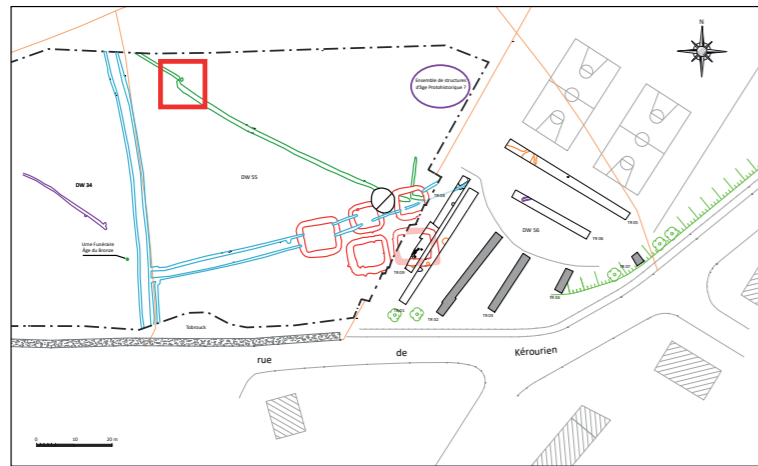
ou l'alignements de poteaux. En particulier une fosse de calage de poteau, au nord de la fosse FS 1020, de profil et de comblement proche de ceux du TP 1135. Il pourrait constituer un élément supplémentaire dans l'aménagement d'un cheminement au niveau de cette entrée. Cette zone se situant en limite de prescription, il n'a pas été possible d'ouvrir plus afin d'avoir une meilleure vision du secteur.

Cet type d'aménagement avec fosses et/ou poteaux a été rencontré sur plusieurs interruptions de l'enclos de Lamballe (Blanchet S., 2010). Généralement une fosse faisait face à l'entrée côté interne, et des poteaux venaient compléter l'ensemble pour forcer un cheminement. L'aménagement d'une chicane pouvant permettre de mieux gérer les entrées ou les sorties des personnes mais aussi des animaux (comptage, tonte, marquage...).

En plus de cette entrée ouest, le fossé FO 1002 s'interrompait à l'est également. Un aménagement plus conséquent laisse supposer une entrée plus large côté sud (voir *supra*).

- Des aménagements sur poteaux

Une zone nord-est montrait une concentration de structures plus ou moins circulaires. Il n'a pas été possible de mettre en œuvre un nettoyage complet du secteur. Le choix s'est donc limité à une zone d'environ 60 m<sup>2</sup> où une concentration plus importante de structures apparaissait. Le comblement de celles-ci étant très proche du substrat environnant, un nettoyage fin suivit d'un relevé en plan au 1/20<sup>ème</sup> a été réalisé. Toutes les structures n'ont pas été testées. Quelques fosses sont apparues, peu profondes et sans mobilier, sauf la fosse FS 1094, dans laquelle un tesson dont la pâte était comparable à celles des céramiques des fossés FO 5013 et FO 1002 a été trouvée, ainsi qu'une scorie. Cette fosse était la seule à présenter un aménagement. De forme allongée, chaque extrémité avait un trou de piquet, suggérant l'installation d'une structure légère à son niveau. Sa fonction reste à définir.



Plan et coupes  
des Fossés et TP  
de l'interruption ouest  
du grand fossé FO 1002  
Un aménagement  
d'entrée ?

(Fouille 2018 n° arrêté  
2018-112)

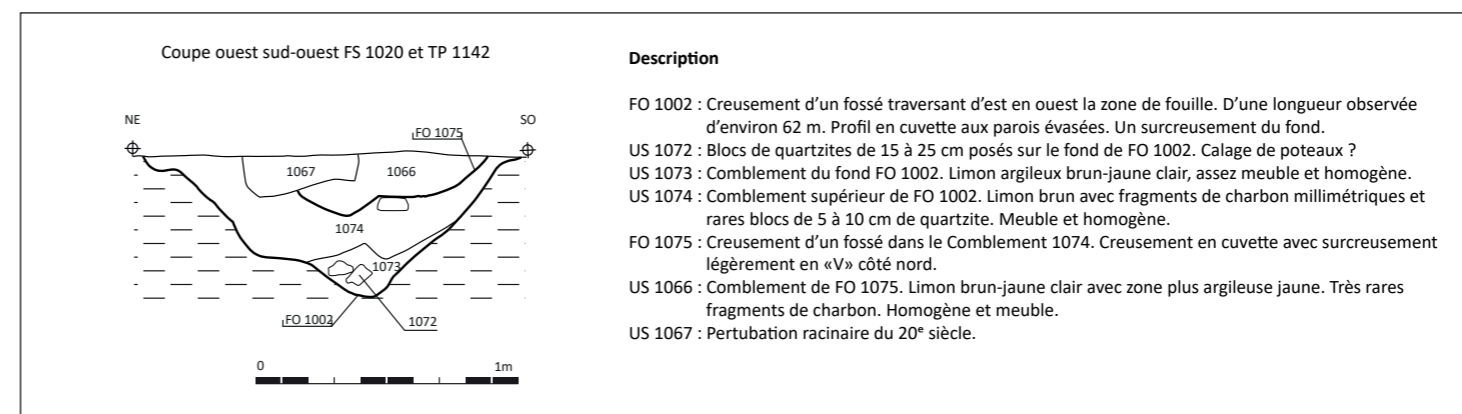
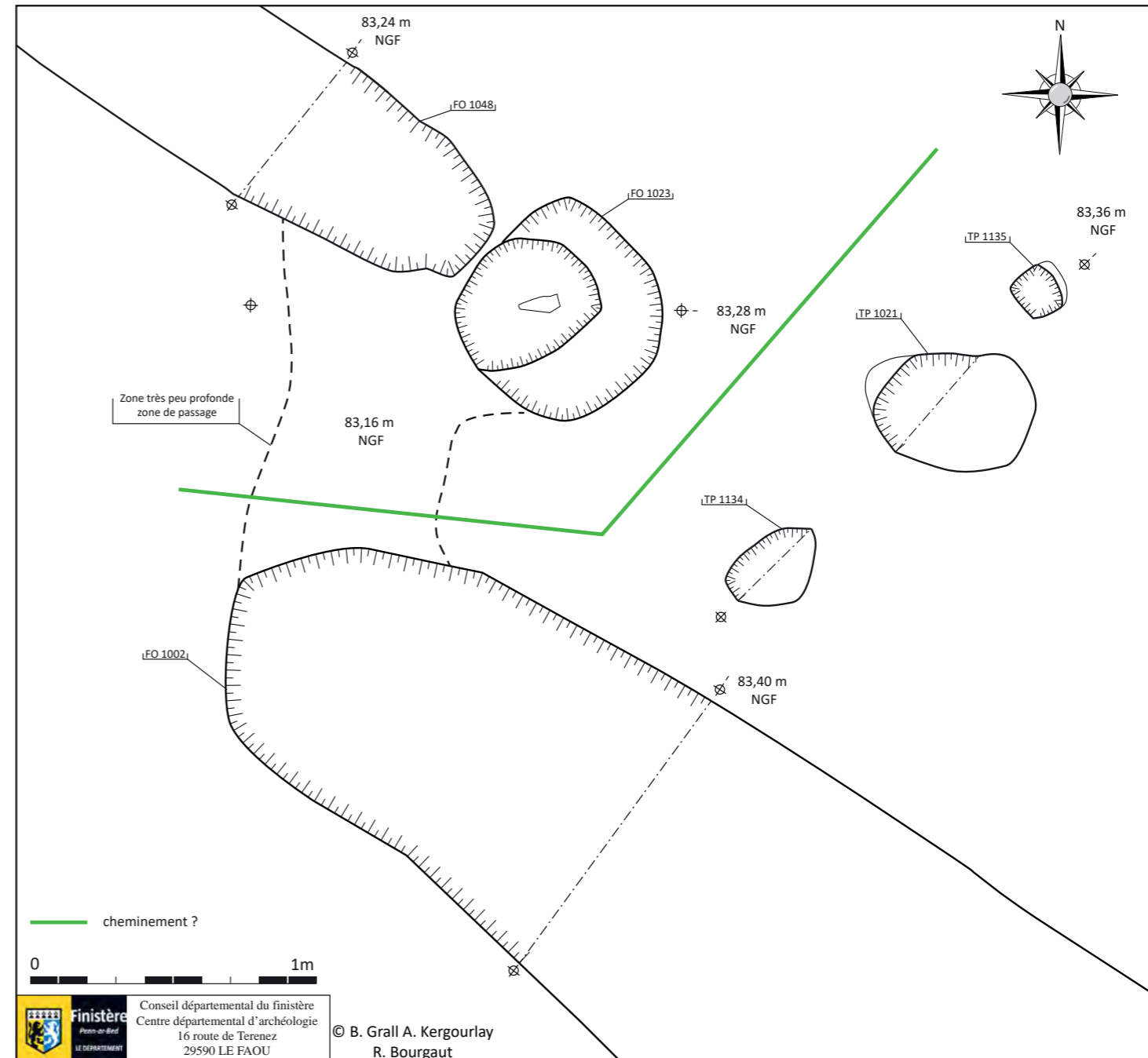
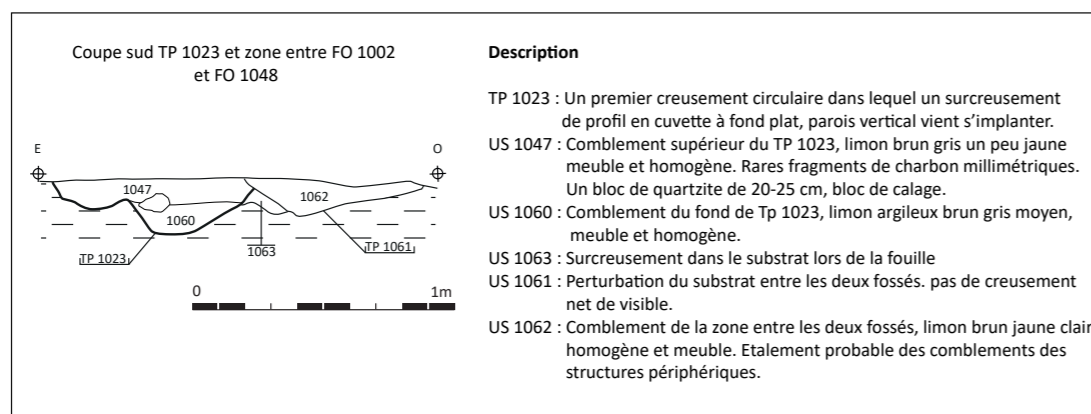
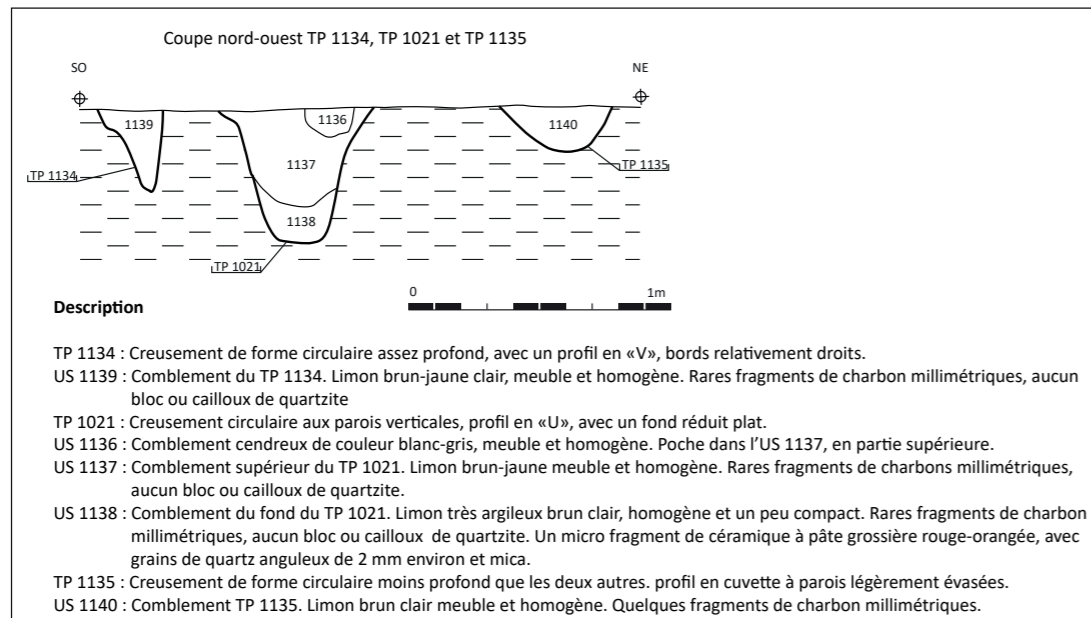
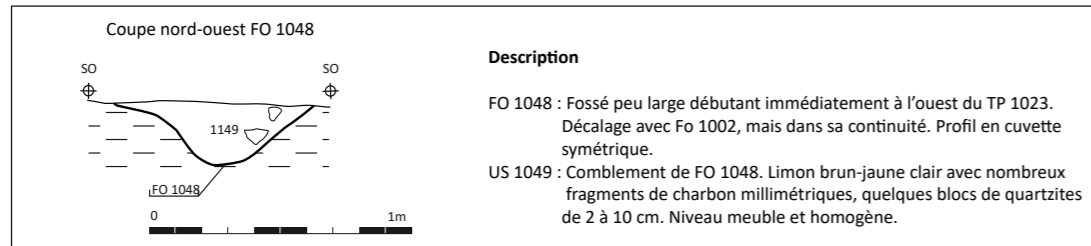
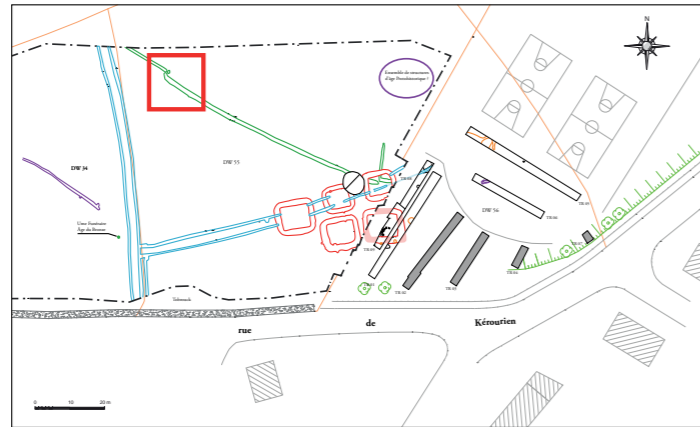
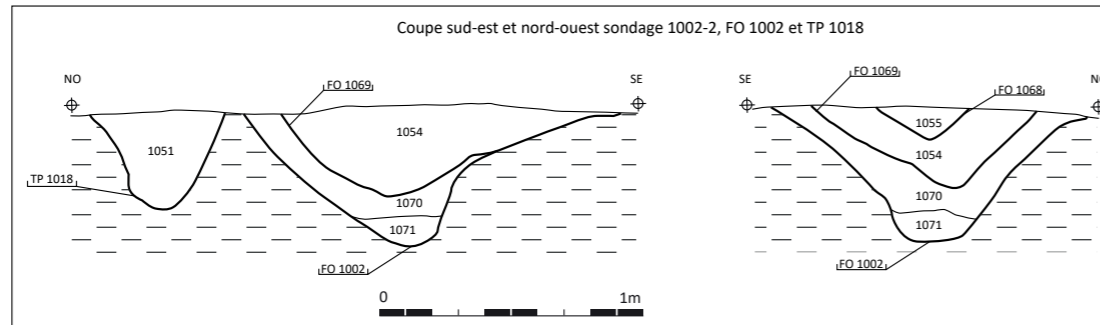
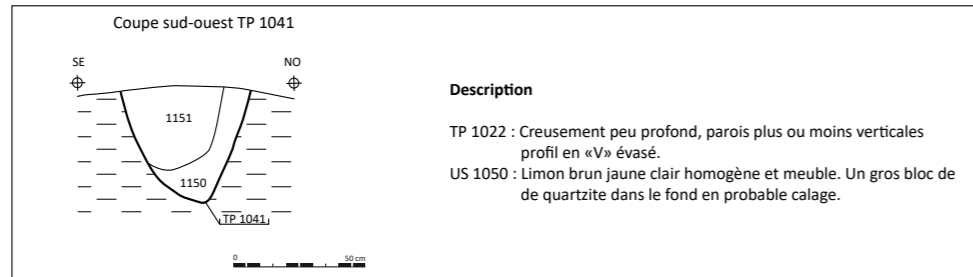
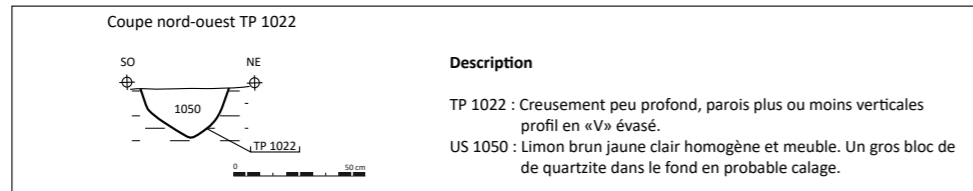
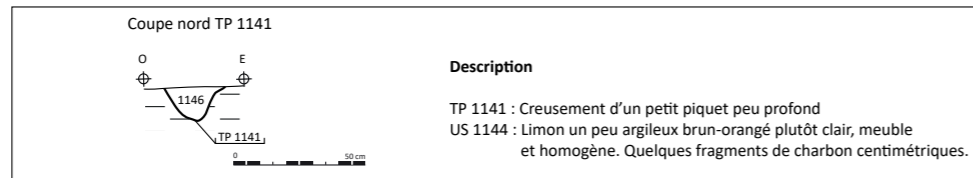
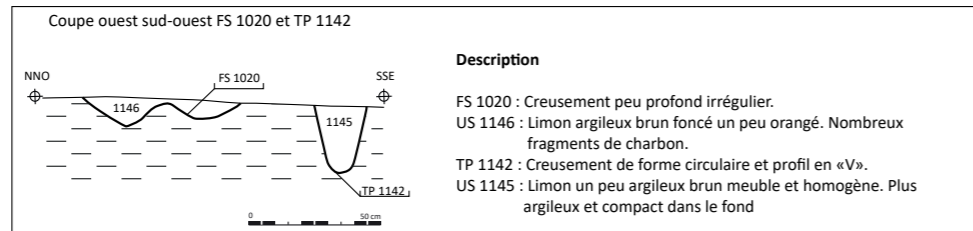


Figure 16 : Plan et coupes des structures participant à l'aménagement de l'interruption est de FO 1002 (DAO A. Kergourlay)



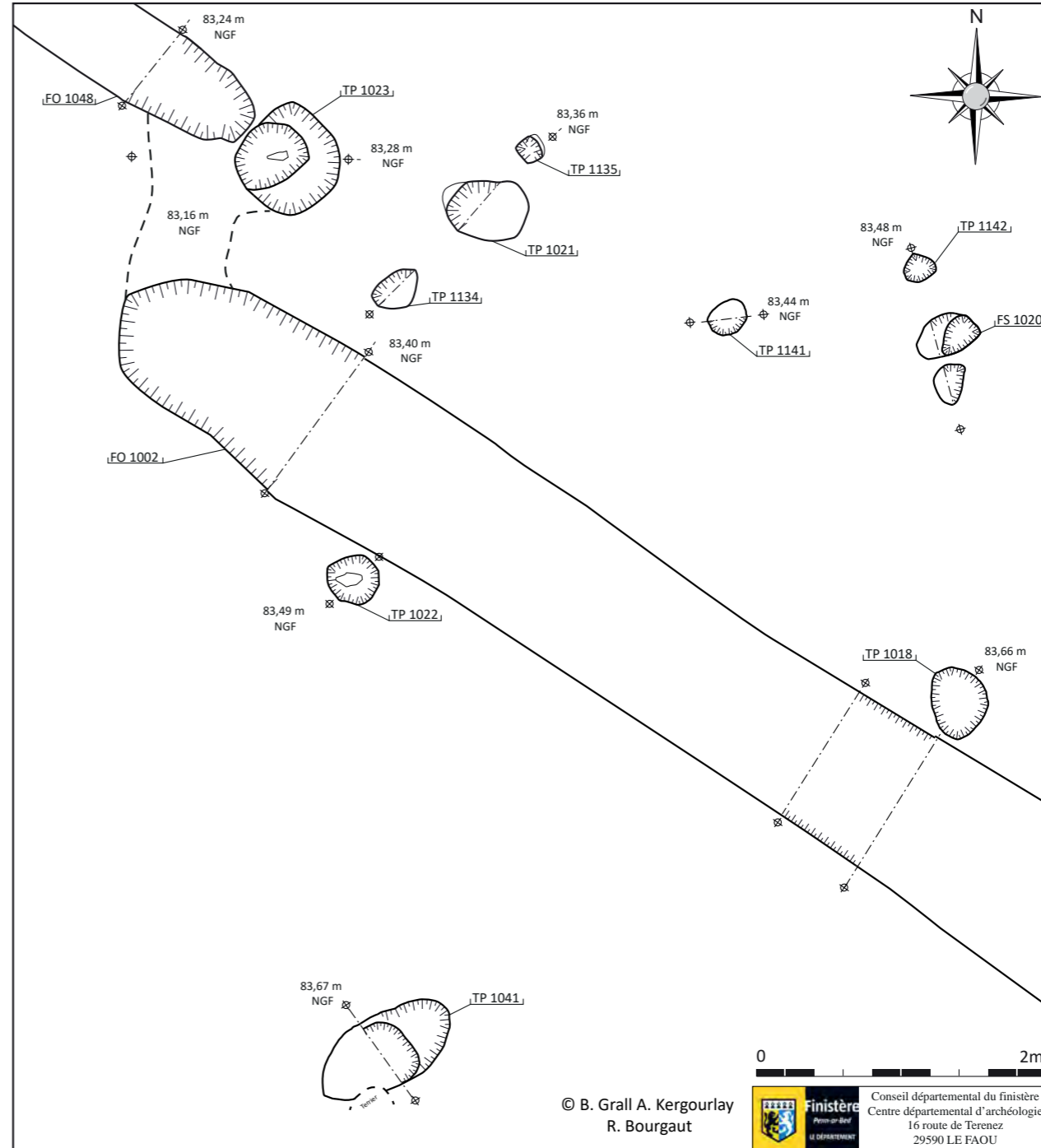
**Plan et coupes des structures à proximité de l'interruption ouest de FO 1002**

(Fouille 2018 n° arrêté 2018-112)



**Description**

FO 1002 : Fossé de profil en «U», avec un surcreusement visible dans le fond de certains sondage.  
 US 1071 : Comblement du fond, limon argileux brun jaune avec de nombreux fragments de charbon. Plutôt meuble et homogène.  
 US 1070 : Comblement supérieur, limon brun jaune clair peu charbonneux, meuble et homogène  
 FO 1069 : Creusement dans le dernier comblement de FO 1002. Profil en cuvette asymétrique.  
 US 1054 : Comblement unique de FO 1069, limon brun jaune clair meuble et homogène. Rares inclusions de charbon millimétriques.  
 FO 1068 : Creusement d'une fosse ou fossé de profil en «V» évasé. Ne se retrouve pas dans la coupe est du même sondage  
 US 1055 : Comblement FO 1068, limon brun gris clair très charbonneux, quelques fragments de charbon centimétriques, meuble et homogène.  
 Cailloux centimétriques fréquents de quartzite et blocs décimétriques avec zones vides pouvant correspondre à l'emplacement de piquets  
 TP 1018 : Creusement circulaire de profil en «U» avec des parois verticales. Fond assez plat.  
 US 1051 : Limon un peu argileux brun gris plutôt meuble et homogène. Rares fragments fragments de charbon millimétriques.



© B. Grall A. Kergourlay  
R. Bourgaut



Conseil départemental du Finistère  
Centre départemental d'archéologie  
16 route de Terenez  
29590 LE FAOU

Figure 17 : Plan général et coupes des structures à proximités de l'interruption est de FO 1002 (DAO A. Kergourlay)

Après étude du plan d'ensemble, une certaine régularité a été notée en particulier dans l'espacement entre les trous de poteaux affectant un diamètre similaire (fig. 18). Ainsi, entre les fosses de calages 1114, 1111, 1109 et 1103, un espacement d'environ 1,75/1,80 m a été relevé. Cet espacement a également été mesuré entre les structures 1098 et 1091, entre 1091 et 1095, ainsi qu'entre 1098 et 1104. Cet espacement homogène entre des structures de forme et de taille comparables laisse supposer un fonctionnement contemporain.

De même, un « rayonnement » autour d'un poteau a été dégagé. Entre le TP 1093 (central) et les structures suivantes : 1091, 1098, 1103, 1109, 1108, un espacement d'environ 3,30 m a été mesuré. Cette distance avec les trous de poteaux 1111 et 1114 tend à s'allonger : 3,60 et 3,85 m respectivement.

En essayant de reconstituer un plan, on notera une première structure plus ou moins circulaire interne de 34 à 46 m<sup>2</sup> restituée d'après les distances entre le TP 1093 et les structures du cercle de l'ensemble 1 (fig. 19). Autour de ce premier ensemble, un alignement ( TP 1113, 1115, 1116, 1117 et 1118) pourrait venir le doubler, mais cela reste un des éléments le moins sûr actuellement. Enfin, un ensemble trapézoïdal de 2,65 m de long vient se placer en avant de l'ensemble 1, côté est, avec un espace vers l'est d'environ 0,90 m et vers l'ouest d'environ 1,90 m. Il pourrait s'agir d'une entrée. Des structures en avant de celui-ci (côté est) pourraient la compléter. D'autres trous de poteaux dans la zone interne, ou proche d'autres poteaux porteurs, peuvent être l'illustration de consolidation de la structure initiale (exemple : TP 1108, 1112, FS 1160), participer à une structuration de l'espace interne (FS 1100, TP 1099, 1101, 1092) ou liés à des activités internes (FS 1094).

Deux hypothèses peuvent être avancées. Il faut tout de même nuancer celles-ci par une fenêtre limitée, qui ne permet pas d'arrêter définitivement un plan et une fonction à cet ensemble. Le contexte archéologique proche et le tesson de la fosse 1094, tendent vers une attribution à la protohistoire. L'absence aujourd'hui d'analyse plus poussée (analyse et rapport en cours de rédaction) nous oblige à rester prudent sur cette datation.

### *Hypothèse 1 : un bâtiment d'habitat de l'âge du Bronze ?*

Le plan qui ressort n'est pas incompatible avec les bâtiments de l'âge du bronze connu en Bretagne. Plusieurs sites ont été fouillés lors d'opérations préventives ces dernières années. Le plus remarquable étant celui de la ZAC de Lenn Sec'h, à Caudan dans le Morbihan (Levan M., 2016). Vingt-et-un bâtiments circulaires datés de la transition entre le Bronze moyen et le Bronze final, ainsi que de la phase ancien et moyen du Bronze Final ont fait l'objet d'une étude approfondie, permettant de définir des plans et leurs évolutions.

Parmi ces bâtiments, un présentait un plan allongé (fig. 20). Il s'agit du seul bâtiment daté de la transition entre le Bronze moyen et final. Les autres affectaient un plan circulaire de diamètre variant de 5,90 à 7,65 m, pour des espaces compris entre 27,5 et 45 m<sup>2</sup>. La majorité des bâtiments avaient un porche sur 2, 4 ou 6 poteaux porteurs, dont les longueurs variaient de 1 à 2,33 m. Ce porche pouvant être de forme quadrangulaire, rectangulaire ou trapézoïdale (le côté le moins large vers l'extérieur). Pour les plans trapézoïdaux, les ouvertures internes étaient comprises entre 1,35 à 2,63 m, et l'ouverture externe entre 1,25 à 1,46 m. Tous les bâtiments ont leurs entrées orientées au sud-est.

D'autres sites ont également permis la découverte de bâtiments de ce type (Fig. 20). C'est le cas à Quimper, Kersaliou (Bourne S., 2018), où trois bâtiments ont été datés de l'âge du Bronze moyen / final. Les plans sont comparables à ceux de Caudan, avec une entrée pour deux des bâtiments au sud-est (Levan M., 2016). A Guidel, Pen Mane (Le Gall V., 2016), un ensemble de 4 bâtiments, dont trois avec un plan circulaire ou ovalaire ont fait l'objet d'une fouille. Les entrées s'ouvrent également côté est et sud-est. Un seul présente clairement un porche d'entrée sur 4 poteaux en avant du cercle central. Une datation du Bronze moyen/ début Bronze final a été retenue pour deux des ensembles. Le dernier, construit en parti sur une tranchée de fondation est daté d'une phase ancienne ou moyenne du Bronze final.



Les bâtiments de Quimper, Guidel et Caudan, montrent également une certaine diversité dans l'aménagement interne. Un poteau central n'a pas été distingué à chaque fois, suggérant une structure porteuse différente d'un bâtiment à l'autre (voir l'étude réalisée sur Caudan). Fosses et trous de poteaux pouvant correspondre à des activités internes, un cloisonnement de l'espace ou un aménagement particulier.

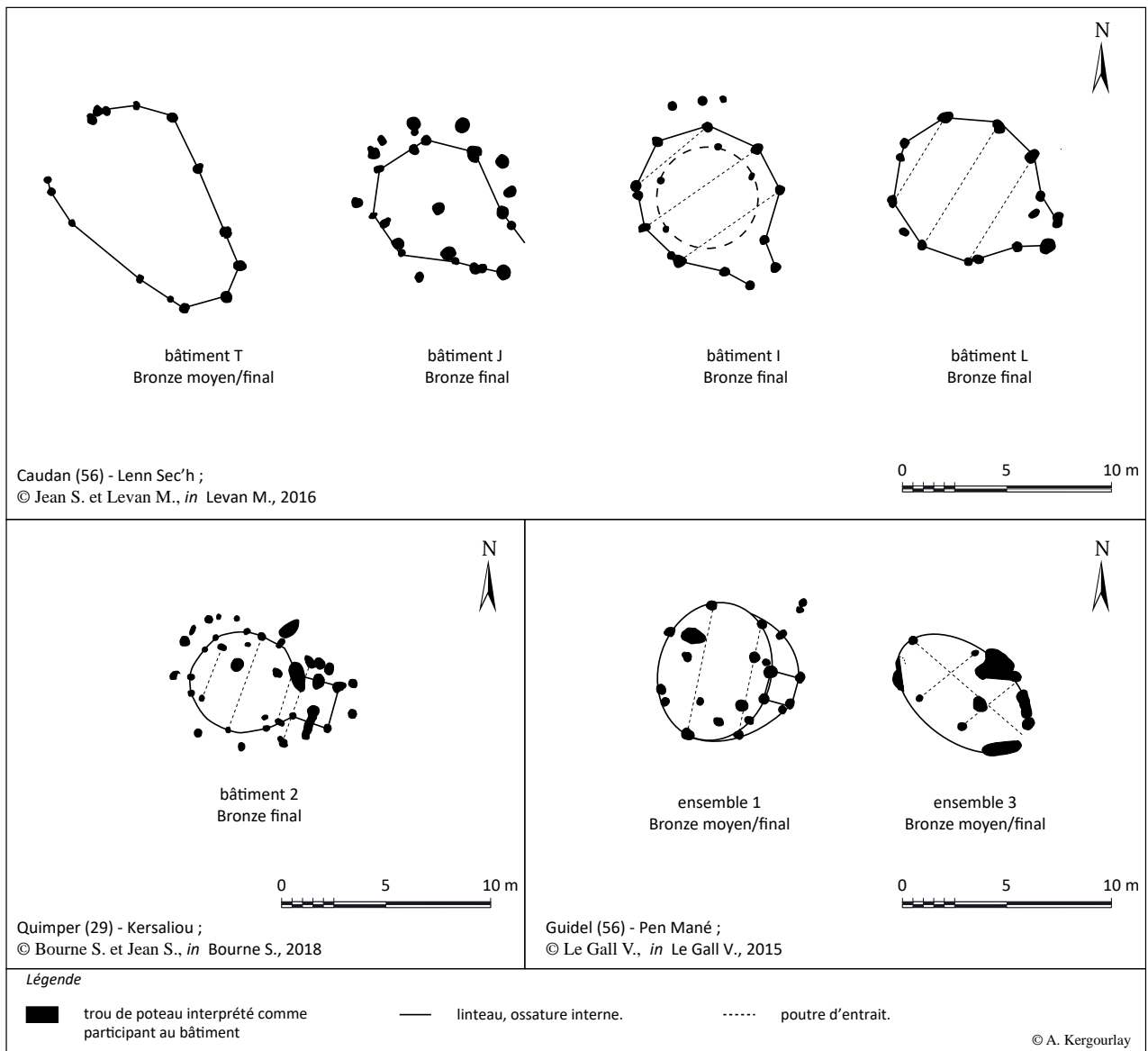


Figure 20 : Plans de bâtiments circulaires datés de l'âge du Bronze (DAO A. Kergourlay)

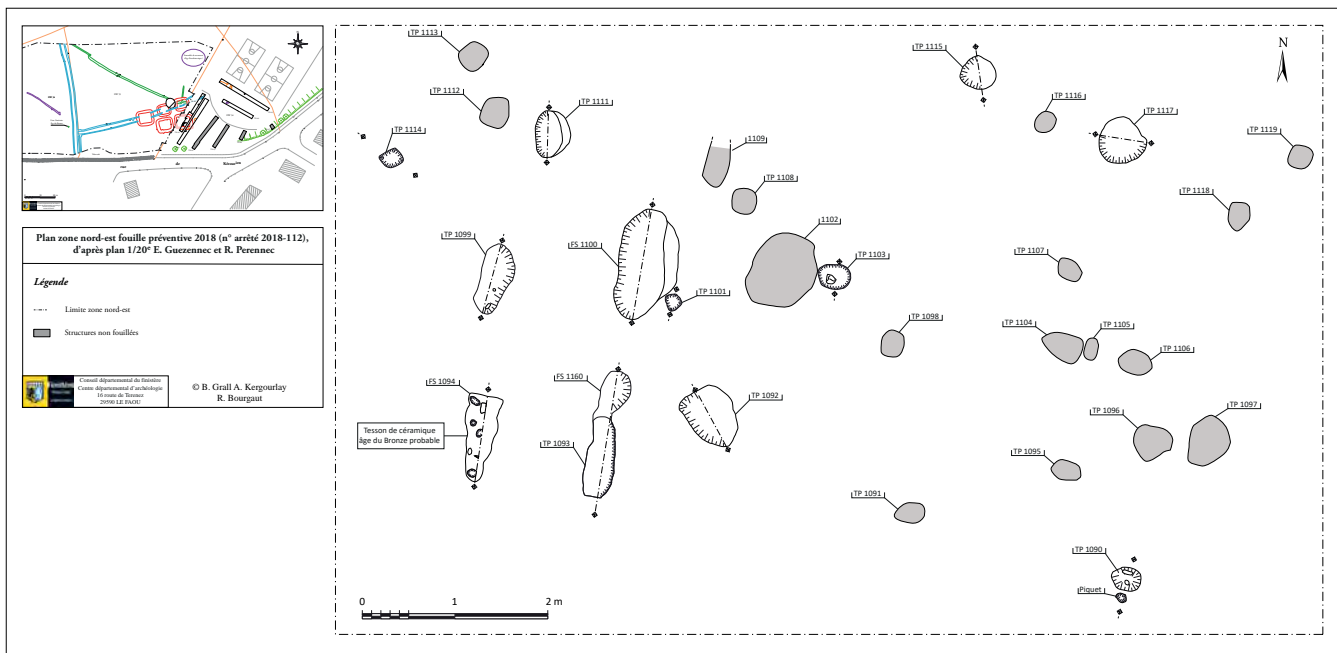


Figure 18 : Plan de l'ensemble des structures apparues dans la zone nord-est de la fouille (DAO A. Kergourlay)

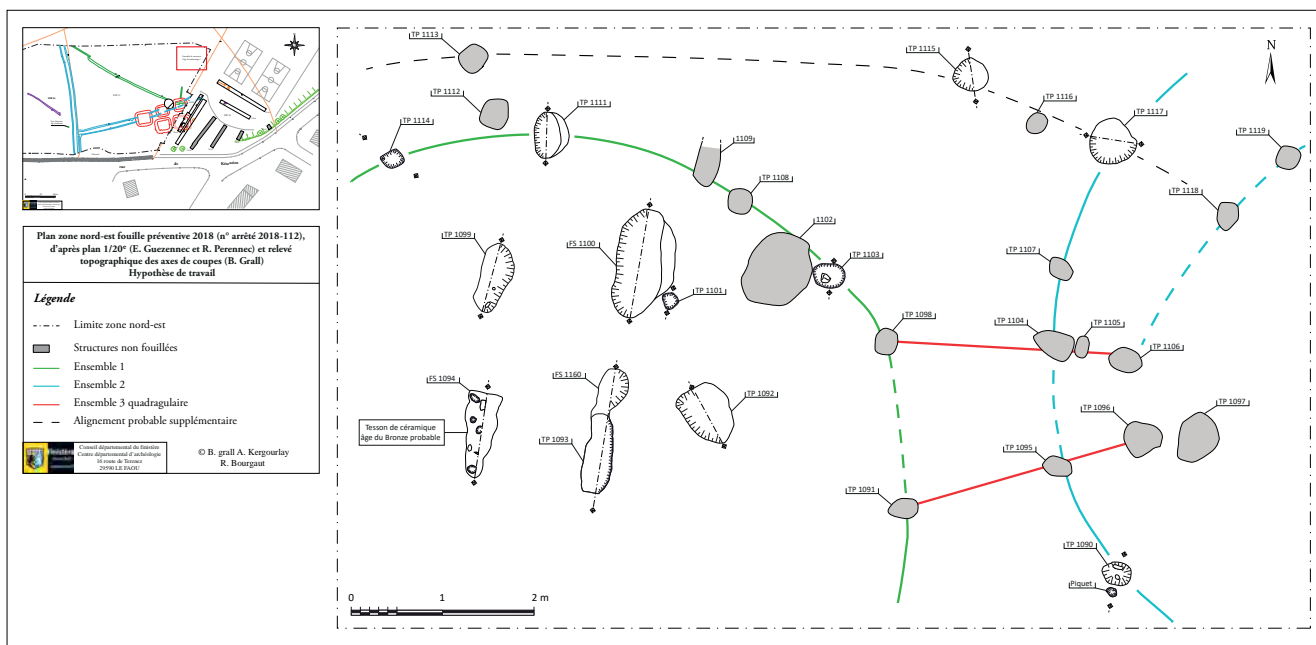


Figure 19 : Proposition de fonctionnement de l'ensemble (DAO A. Kergourlay)

Les structures porteuses reconnues pour les bâtiments de Caudan, Guidel et Quimper, ont semble-t-il des diamètres plus importants que ceux que nous pouvons déduire pour Brest. Les fosses de calages de Caudan ont un diamètre moyen de 42 cm. Sur Quimper, les fosses d'ancrages de poteau mesurent de 30 à 50 cm pour le bâtiment 1. Pour le second malgré un arasement important, il semble que les diamètres soient équivalents. Sur Guidel, les fosses d'ancrage oscillent entre 35 et 60 cm de diamètre. Sur Brest, les fosses de calage ont des diamètres compris entre 25 et 50 cm, avec une tendance autour de 25 cm, laissant supposer l'utilisation de poteau au diamètre réduit. Un arasement important peut expliquer ce diamètre moyen bas, mais peut aussi nous orienter vers une implantation plus légère.

#### *Hypothèse 2 : un système de palissade ?*

Le diamètre réduit des ancrages de poteau peut être le résultat d'un arasement important de la zone, ou bien d'un type de construction ne nécessitant pas une couverture. Ainsi, les ensembles 1 et 2 en arc de cercle (fig. 19), pourraient être interprétés comme des palissades permettant de délimiter des espaces dédiés à des activités spécifiques ou de parcage. Dans le dernier cas, la structure trapézoïdale entre les deux alignements permettrait un passage des animaux domestiques d'un espace à l'autre, de manière individuelle. L'espace réduit pouvant faciliter le comptage, la tonte ou le marquage des troupeaux.

#### *Conclusion*

L'absence aujourd'hui d'analyse plus poussée (en cours) ainsi que la fenêtre réduite, nous oblige à rester prudents sur les hypothèses avancées. De même la datation de cet ensemble autour du Bronze moyen/final reste très incertaine. Seule la fosse FS 1094 est vraisemblablement de la même époque que les fossés FO 1002 et FO 5013.

#### *d) Conclusion : un site de l'âge du Bronze moyen/final ?*

L'accumulation des données issues des diagnostics et des fouilles réalisées sur Brest Fontaine Margot, laisse entrevoir une occupation protohistorique de l'âge du Bronze. Cette période est marquée tout d'abord par un tumulus du Bronze ancien. Seul élément de cette période repérée. Par contre le Bronze moyen semble plus dense et laisse entrevoir une installation de type habitat en particulier avec le silo (Fily M. et *alii*, 2018) et le parcellaire (enclos ?) fouillés en 2018. Une reprise totale des données des différents diagnostics pour les croiser avec les données nouvelles de la fouille permettra sans doute de dessiner de manière plus précise l'étendue de l'occupation, qui à ce jour semble plutôt marquée sur une zone est et sud-est de la zone. Ce constat étant probablement lié au décapage d'une grande surface lors de la fouille, mais aussi résultant d'une lecture difficile due à des structures parfois de petites tailles, avec des comblements très proches du substrat dans lequel elles sont implantées.

Les structures les plus imposantes de l'âge du Bronze sont le silo et les fossés, dont une possible entrée aménagée sur poteau. Vient s'y ajouter un probable bâtiment sur poteaux de la même période. Ces éléments viennent s'installer, aujourd'hui, le long du plateau sportif actuel. L'impossibilité d'ouvrir une tranchée dans la piste de course ne nous permet pas d'avoir une vision plus complète de ce secteur. Et nous empêche de connaître les limites de cette occupation ancienne de l'âge du Bronze moyen/final.

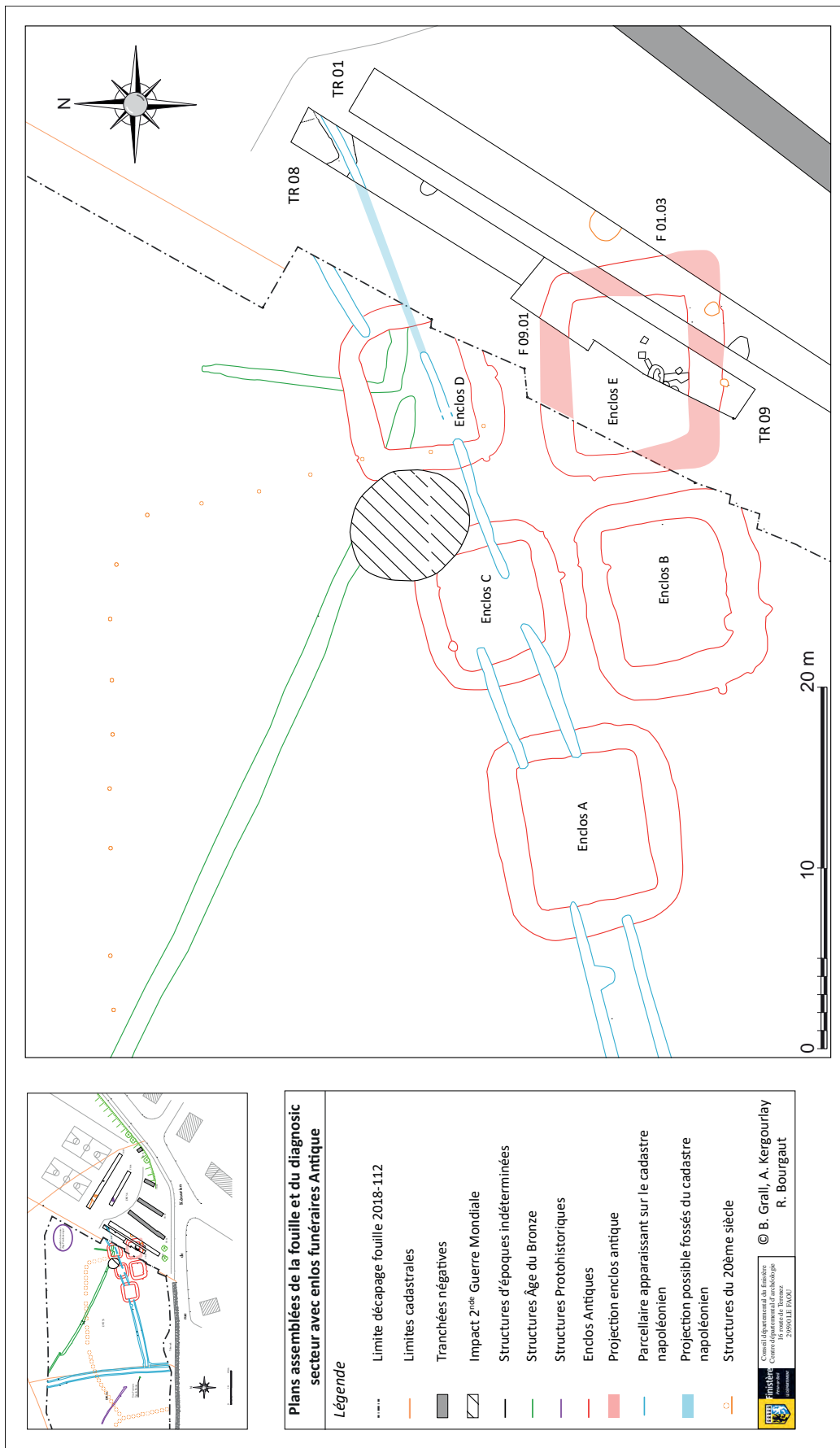


Figure 21 : Plans assemblés de la fouille et du diagnostic, Enclos funéraires antiques (DAO A. Kergourlay)

### 2.1.2. Antiquité

#### a) Enclos quadrangulaire (F 01.03, F 09.01 et enclos E)

Dans la tranchée 1, l'angle d'un enclos quadrangulaire est apparu à environ 85 cm de profondeur par rapport au niveau de sol actuel. Par la suite la Tranchée 9, ouverte afin de mieux visualiser le centre de celui-ci, a permis d'obtenir un plan plus complet avec l'apparition de l'angle nord et d'une portion de fossé côté sud du même enclos. Le relevé topographique de ce dernier a été ajouté au plan obtenu pour la fouille de la nécropole Antique, fouillée en 2018, permettant ainsi de le rattacher à l'angle d'un enclos, nommé enclos E, découvert en limite de décapage et de parcelle.

Cet enclos présente un plan quadrangulaire aux angles arrondis. L'irrégularité visible en plan est due à une différence de profondeur entre le décapage de la fouille et celui du diagnostic. Ses dimensions externes sont d'environ 11,6 x 10,1 m. Celles de la zone interne sont d'environ 8,65 x 6,4 m pour une superficie totale de 55,36 m<sup>2</sup>. Cet enclos est équivalent en taille à « l'enclos A » (Fily M., 2018), et est le plus imposant de cette petite nécropole, qui en compte 5. Les sondages manuels réalisés (Un sondage lors de la fouille et un autre lors du diagnostic) révèlent un fossé de largeur maximale d'environ 2,10 m pour une profondeur maximale conservée de 0,65 m.

Nom de l'enclos	Dimensions externe (m)		Superficie externe (m <sup>2</sup> )
A	11,00	10,15	111,65
B	10,88	9,40	102,27
C	8,85	7,80	69,03
D	9,23	7,95	73,38
E	11,60	10,05	116,58

Nom de l'enclos	Dimensions interne (m)		Superficie interne (m <sup>2</sup> )
A	8,06	6,52	<b>52,55</b>
B	7,25	6,30	<b>45,68</b>
C	5,17	6,17	<b>31,90</b>
D	6,59	5,10	<b>33,61</b>
E	8,65	6,40	<b>55,36</b>

**Figure 22** : Tableau des dimensions externes et internes des enclos funéraires antiques

Au cours du nettoyage, une dernière phase d'utilisation de l'enclos est matérialisée par un fossé au comblement nettement plus foncé et moins large. Les sondages ont confirmé la présence d'un fossé creusé dans le comblement du précédent. Celui-ci est de couleur brun foncé, compact et relativement homogène, il est par contre mal conservé en profondeur, entre 8 et 12 cm seulement au niveau des sondages, et possède une largeur maximale d'environ 0,90 m. Alors qu'il est parfaitement visible au niveau des angles ouest, nord et est, il a également été visualisé sur le côté sud mais semble beaucoup moins large et plus diffus.

#### b) Sondage au niveau de l'angle ouest :

A cet endroit le fossé était large d'environ 1,70 m sur le côté nord et se réduisait pour atteindre environ 1,30 m. Le creusement initial adopte une forme légèrement en cuvette à bords évasés, avec un fond plat. Dans ce dernier, des surcreusements circulaires (TP 6016, 6017, 6018 et 6019) suggèrent la présence de poteaux (fig. 25). Cette supposition est appuyée par la présence lors de la fouille de blocs de tailles décimétriques au niveau de certaines empreintes. Ainsi, en avant de la coupe est, le TP 6016 conserve deux blocs de quartzite. La coupe est vient également appuyer l'hypothèse de poteaux par un comblement central de forme en « V » (US 6015) dans l'alignement des TP 6016 et 6017 (fig. 23). Son comblement légèrement plus clair que les niveaux qu'il recouvre pourrait suggérer l'installation de poteaux dans une première phase, puis le retrait de ceux-ci. En effet le comblement très clair ne laisse pas supposer la dégradation de bois en place.

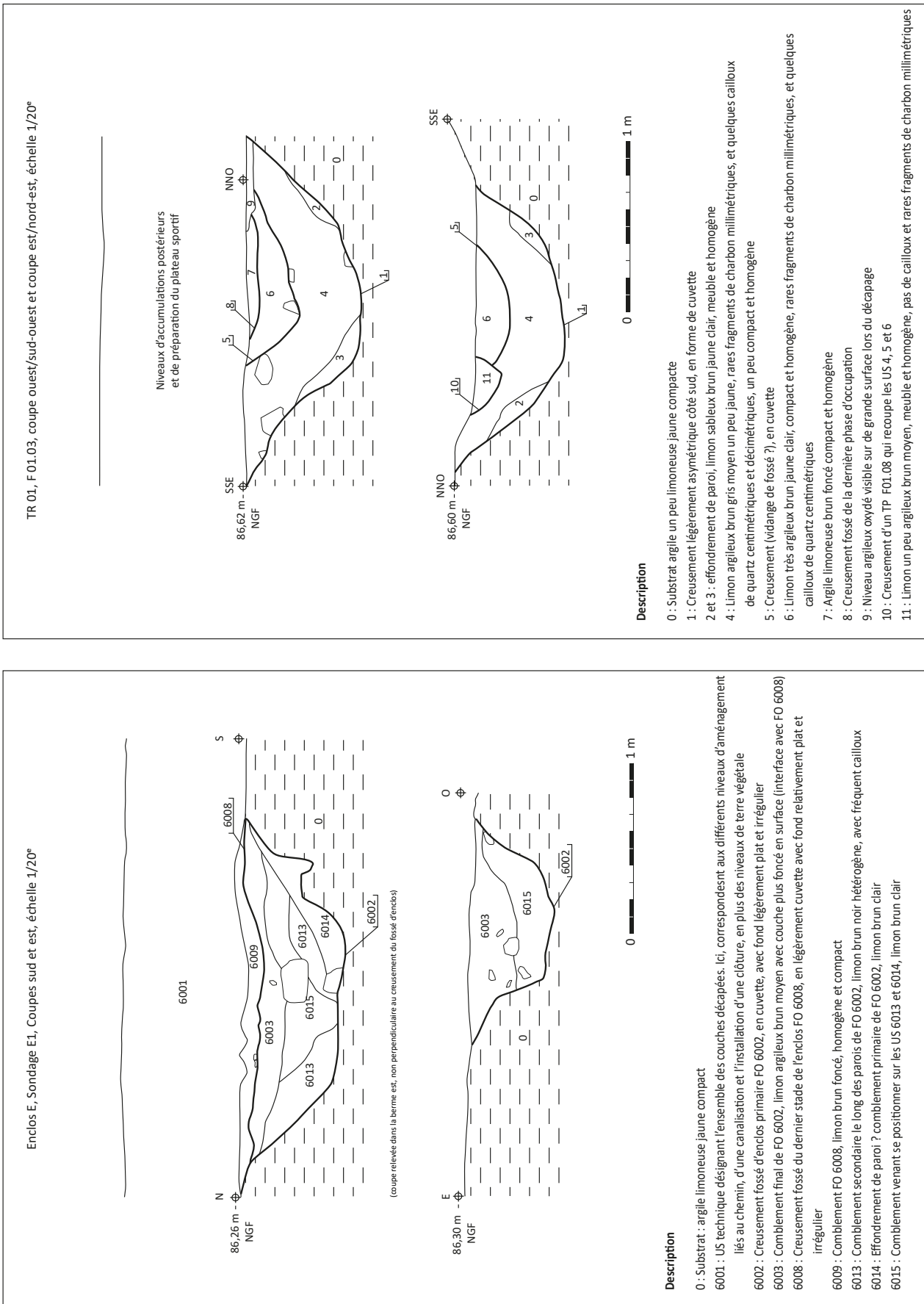


Figure 23 : cEnclos E : coupes du sondages E1 et coupes du sondage réalisé lors du diagnostique (DAO A. Kergourlay)

Au contraire, la coupe sud ne montre que deux comblements. Le premier dans le fond (US 6015) n'adopte plus la forme en « V », mais présente une légère inclinaison de l'extérieur vers l'intérieur. Un comblement vient ensuite recouvrir l'ensemble des niveaux inférieur (US 6003), laissant entrevoir un fossé d'enclos fonctionnant ouvert (aucune différence n'a été observée entre les deux coupes du sondage pour ce niveau). Les différences dans le comblement pourraient être le résultat de l'interruption dans la ligne de poteaux, pouvant illustrer la présence d'une entrée côté ouest, dans cette première phase. Cette supposition s'appuie sur la comparaison avec l'enclos D, dont la fouille a permis de dégager une entrée côté ouest associée à des empreintes de poteaux dans la première phase d'utilisation de l'enclos (fig. 24 et 26).

Enfin, dans une dernière phase, un creusement peu profond (FO 6008) vient recouvrir le comblement précédent totalement dans la portion à l'est de l'angle. Dans son fond, trois surcreusements, assimilés à des empreintes de poteaux (TP 6010, 6011 et 6012) ont été fouillés. Leur comblement était identique à celui du fossé. Ils illustreraient une nouvelle phase avec poteaux (fig. 27). Cette hypothèse a aussi été avancée pour l'enclos A lors du diagnostic (Fily M. et alii, 2018), où des empreintes de poteaux ont été observés dans le comblement des deux dernières étapes de l'utilisation du monument. Avec, pour la dernière phase, deux poteaux de part et d'autre de l'entrée.



Figure 25 : Photographie du fond fossé d'enclos, sondage E1, enclos E. En blanc, les emplacements de poteaux (DAO A. Kergourlay, cliché N. Jaouen)

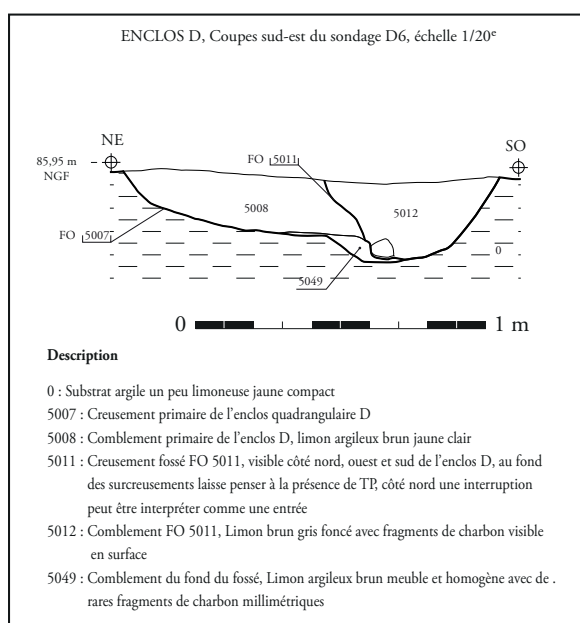
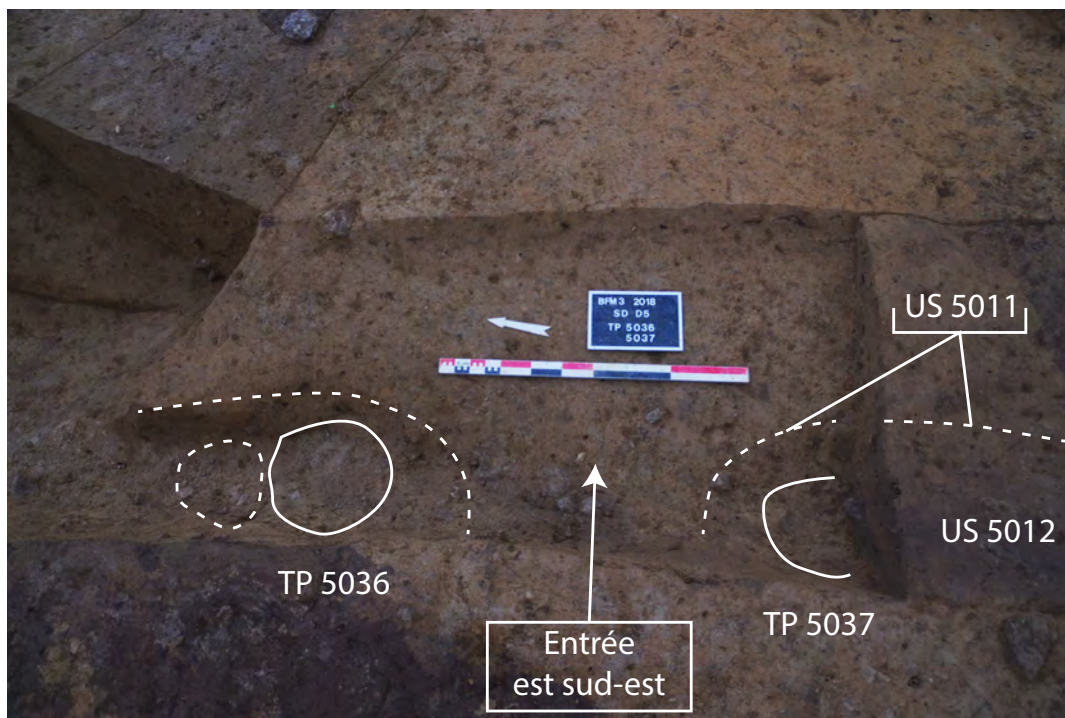
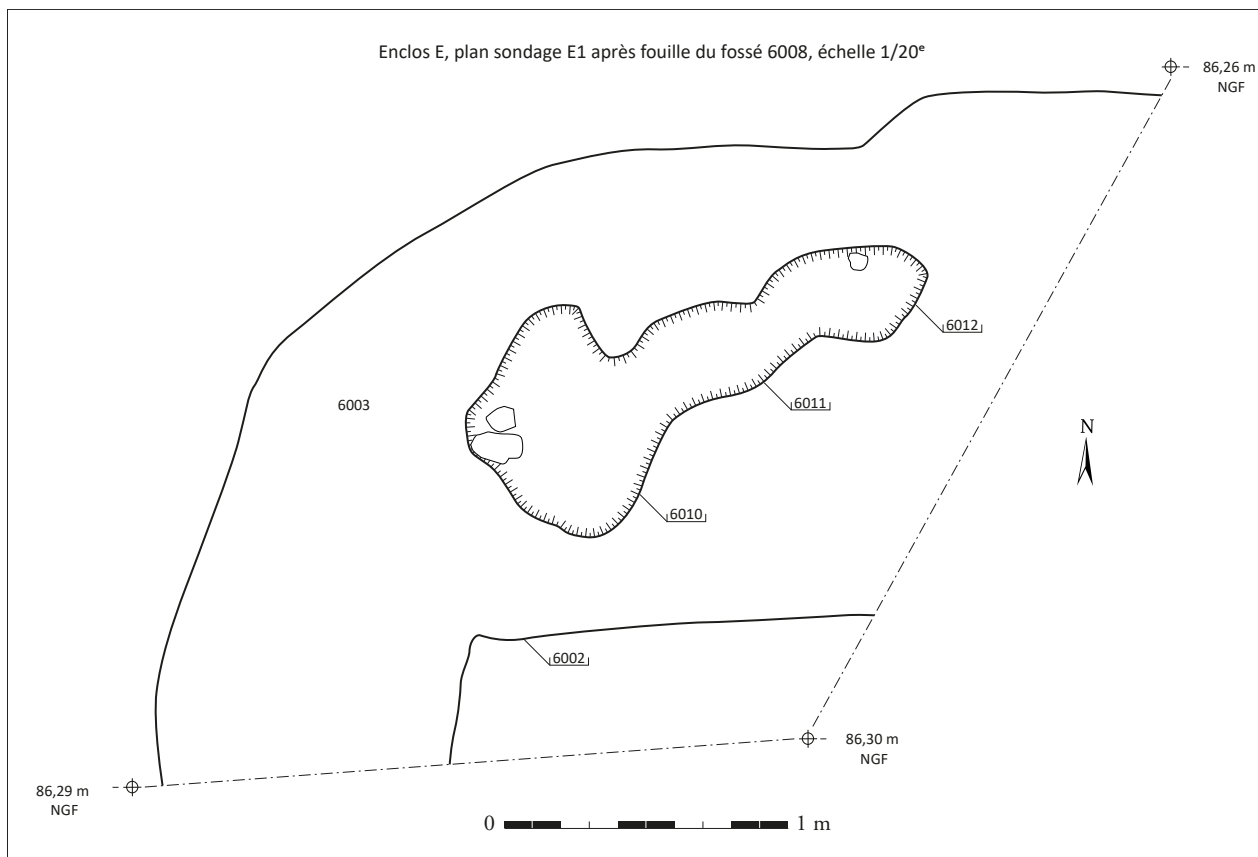


Figure 24 : Coupe sud-est du sondage D6 de l'enclos D, fouille 2018 (DAO A. Kergourlay)



**Figure 26** : Photographie de l'entrée ouest de l'enclos D au niveau du sondage D5 (DAO A. Kergourlay, cliché N. Jaouen)



**Figure 27** : Plan sondage E1, enclos E. Empreintes de poteaux associés au dernier état (DAO A. Kergourlay)



c) Sondage du côté sud au niveau de l'angle est (fig. 23):

A cet endroit, le fossé est large d'environ 2,10 m. Le creusement initial adopte une forme en cuvette à fond légèrement plat. Aucun surcreusement n'a été vu dans le fond du fossé, situation peut être due à un sondage peu large. Le comblement du fossé suggère la présence de trois phases principales. La première est marquée par des effondrements de parois visibles sur les bords du fossé. Elle est recouverte par un apport sédimentaire régulier composé d'un limon argileux brun gris moyen un peu jaune. Aucun élément ne vient appuyer la présence de poteaux contrairement à l'autre sondage. Un fonctionnement ouvert de cette portion de fossé semble le plus probable. Une deuxième phase est illustrée par un creusement moins large que le creusement initial, il est d'environ 1 m. Son comblement homogène et régulier par un limon argileux brun jaune clair et l'absence d'aménagement autre suggère un curage de fossé et un fonctionnement ouvert. La dernière phase d'utilisation du fossé est marquée par un fossé reprenant en partie les limites du creusement de la deuxième phase. Son comblement est composé d'un limon brun foncé homogène. Contrairement à ce qui avait été observé dans l'autre sondage, aucun aménagement de poteau dans le fond du fossé n'a été observé. Par contre, un poteau creusé en partie dans les comblements des phases précédentes a été relevé (F 01.08) (fig. 23). Sa relation stratigraphique avec le fossé du dernier état n'est pas claire, mais

son comblement limoneux et brun tranche avec les phases précédentes. Il est donc tentant de rapprocher sa présence avec le fonctionnement du dernier état de l'enclos.

d) Structures internes à l'enclos funéraire (F 09.02 à F 09.07 ; F 09.09, F 09.10)

Lors de l'ouverture de la tranchée 9, des structures sont apparues au centre sud de l'enclos (fig. 28). Un nettoyage fin de celles-ci a permis de dégager plusieurs trous de poteau semblant reliés par un fossé peu large, bien visible en partie sud et plus partiel en partie nord. D'autres empreintes de poteaux en partie sous la berme est sont à signaler, de même qu'une « boucle » recoupant le petit fossé. Cette dernière à un comblement proche des structures environnantes, et serait à rapprocher d'un terrier.

L'ensemble que composent les poteaux et le petit fossé adopte une forme en arc de cercle, et vient s'agencer au sud avec le fossé d'enclos antique. Une ouverture complémentaire à l'est n'a pas été possible à cause de la présence d'un drain ne permettant donc pas de voir ou non la présence d'autres empreintes de poteaux. Un seul trou de poteau a été sondé (F 09.02)(fig. 29).

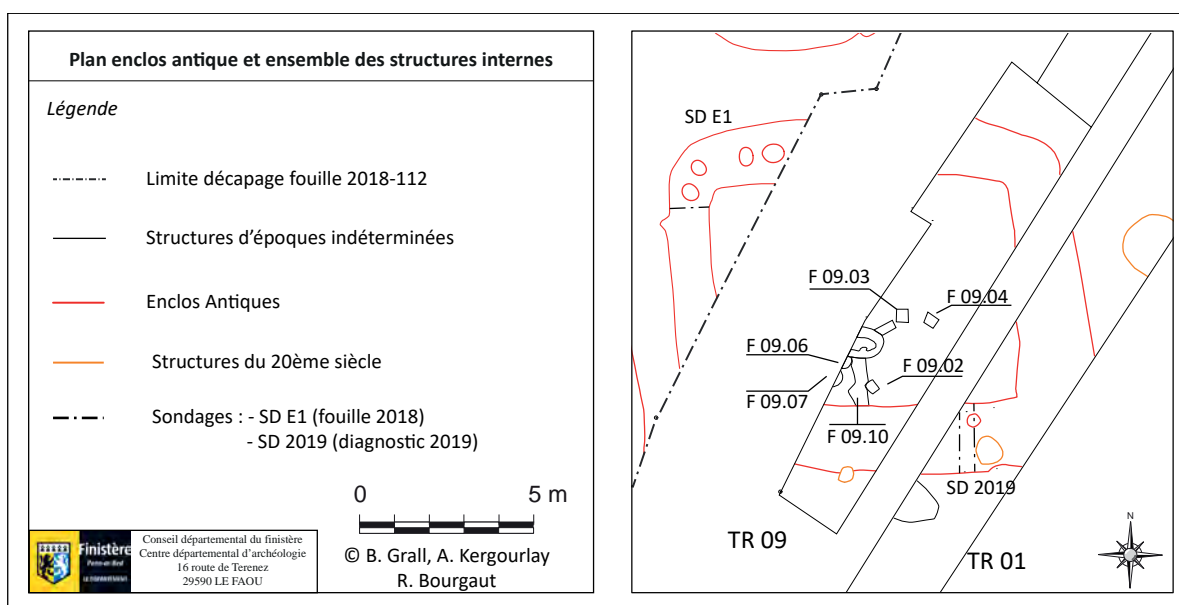
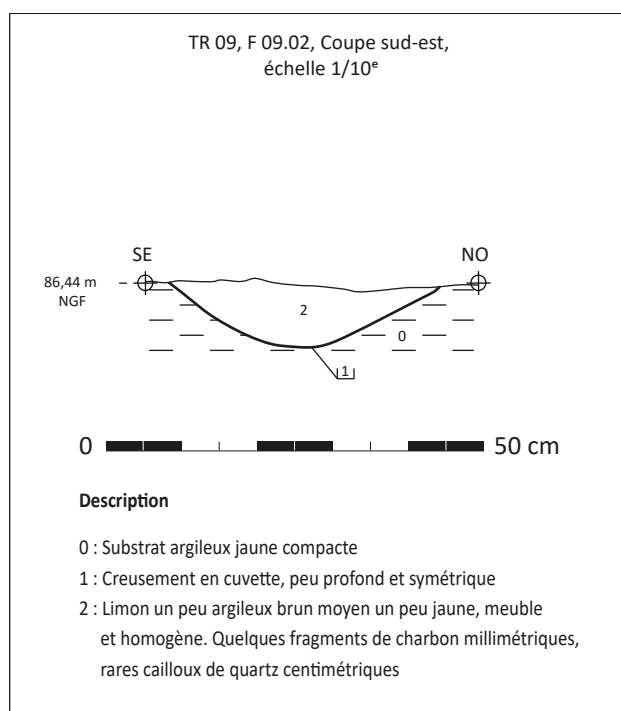


Figure 28 : Plan complet de l'enclos E et structures internes (DAO A. Kergourlay)

Celui-ci, peu profond, avait un comblement composé de limon un peu argileux brun-moyen un peu jaune, meuble et homogène. Quelques rares fragments millimétriques de charbon et rares cailloux centimétriques ont été repérés à la fouille. Le comblement des autres structures interprétées comme poteaux ont un comblement proche, avec une présence de fragments de charbon plus fréquent pour deux d'entre eux. Le poteau F 09.03 contenait un fragment métallique découvert lors du nettoyage fin des structures. Celui-ci est un petit fragment de métal ferreux plié. Il est difficile de dire s'il s'agit d'un élément appartenant à cette structure ou intrusif. Le fossé bien visible côté sud présente un comblement brun jaune clair. Sa relation stratigraphique avec l'enclos n'a pas été vue malgré un nettoyage fin avant rebouchage. La datation de cet ensemble reste donc inconnue.



**Figure 29 :** Coupe de la structure F 09.02 (DAO A. Kergourlay)

#### e) Datation

Lors de ce diagnostic et de la fouille, aucun mobilier datant issu des fossés d'enclos n'a été récupéré. A ce jour, seule la datation d'un charbon de bois récupéré dans le fond du fossé de l'enclos A, lors du diagnostic de la tranche 3 de 2017, nous indique une date calibrée de 240 à 380 de notre ère à 95,4 % (Fily M. et *alii*, 2018). Soit une période correspondant au début de l'Antiquité tardive.

Par extension, les autres enclos ont été rattachés chronologiquement à cette même période.

#### f) Comparaison et fonction

La datation obtenue, ainsi que la forme et les dimensions des enclos ont permis d'émettre l'hypothèse d'enclos funéraire de la fin de la période gallo-romaine, malgré l'absence manifeste de fosse sépulcrale dans l'espace interne d'au moins un enclos, et dans la zone à proximité des structures.

Cette hypothèse est appuyée par d'autres exemples connus en Bretagne, dont trois dans le Finistère, tous datés du 4<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Ces derniers, fouillés dans le cadre d'opérations préventives, ont un ensemble d'enclos quadrangulaires à proximité des uns des autres sans recoupement, avec la présence d'au moins une sépulture à inhumation dans l'espace interne d'un des enclos, et d'autres fosses sépulcrales autour ou entre les différentes structures.

Le site de Kroas Leneven, à Châteauneuf-du-Faou (Roy E., et *al.*, 2010), se compose de trois enclos quadrangulaires aux angles arrondis avec une sépulture à inhumation au centre de chacun. Deux autres sépultures ont été également fouillées à proximité immédiate. Les enclos présentaient des dimensions moyennes d'environ 5,5 x 4,5 m, et des phases successives palissadées ont été observées.

Le site de Gouesnac'h (Colleter R. et *alii*, 2012) se composait de neuf enclos quadrangulaires de dimensions moyennes de 5 m de côté. Seul un des enclos comportait une sépulture à inhumation centrale, les autres sépultures étant intercalées entre les enclos. Deux enclos ont été identifiés comme ayant fonctionné avec une palissade. Le comblement des autres montre un fonctionnement des fossés ouvert. La nécropole de Gouesnac'h illustre une diversité dans l'aménagement des moments.

Le site de Kreaç'h Vrenn, à Cléder-Plouescat (Nicolas E., 2015), se composait de neuf enclos quadrangulaires de dimensions comprises entre 4 et 7 m de côté. La fouille a montré un fonctionnement des fossés ouvert, avec la présence pour certains d'entrées. Dont la localisation pouvait varier d'un enclos à l'autre. Seul un enclos présentait en son centre une sépulture à inhumation.

Ces trois exemples finistériens permettent de mettre en évidence la diversité des aménagements de ce type de petites nécropoles. Le site de Brest vient nuancer cela avec une différence notable dans la tailles des enclos. En effet, ceux de Brest varient de 8 m à plus de 11 m de côté avec des espaces internes beaucoup plus grands, compris entre 30 et 55 m<sup>2</sup>. De plus, aucune fosse sépulcrale interne ou externe n'a été identifiée. Hormis ces différences, il a été noté des états successifs, certains montrant la présence de poteaux pouvant suggérer un enclos totalement palissadé, ou partiellement palissadé au niveau d'une entrée, comme pour l'enclos E (fouille et diagnostic). D'autres semblent avoir fonctionné ouvert, sans entrée apparente (cas de l'enclos A dans une phase initiale). Enfin, une dernière phase avec une entrée sur le côté sud sud-ouest, a été remarquée au moins sur trois des cinq enclos (A, B et D), et est supposé pour l'enclos E (fossé semblant s'amincir sur le côté sud apparu lors du diagnostic).

plus clairement les phases identifiées, et des comparaisons plus poussées.

L'absence de sépulture dans ou à proximité pose par contre question. En effet, est-elle due à un arasement important de l'espace interne, ayant donc effacé toute trace de fosse sépulcrale ? ou bien, le défunt était-il posé à même le sol et protégé par un tertre ? Cette dernière hypothèse étant retenue plus particulièrement pour les enclos A et C. En effet, une interruption dans le parcellaire napoléonien au niveau de leur espace interne pourrait suggérer la présence d'une levée de terre. Par contre, ce n'est pas le cas pour l'enclos D, où le fossé sud de la même limite parcellaire ne s'interrompt pas. La présence de poteaux dans l'espace interne de l'enclos E pourrait également suggérer une installation du défunt dans un petit bâtiment. Seule une fouille plus aboutie de cet espace pourrait nous renseigner sur la fonction et la datation de ces éléments.

### *g )Conclusion*

Le diagnostic de la tranche 4 de Brest Fontaine Margot a permis d'appréhender les limites du site de l'Antiquité Tardive, qui se compose de cinq enclos de tailles différentes, avec deux à trois états successifs identifiés. Aucune sépulture n'est apparue, et seul l'enclos E, décapé en grande partie pendant le diagnostic montre des structures internes dont la datation reste totalement incertaine. L'analyse des données issues de la fouille de 2018 étant encore en cours, il est difficile de tirer des conclusions plus poussé sur la nécropole de Brest Fontaine Margot. Il est certain que celle-ci permettra de dessiner

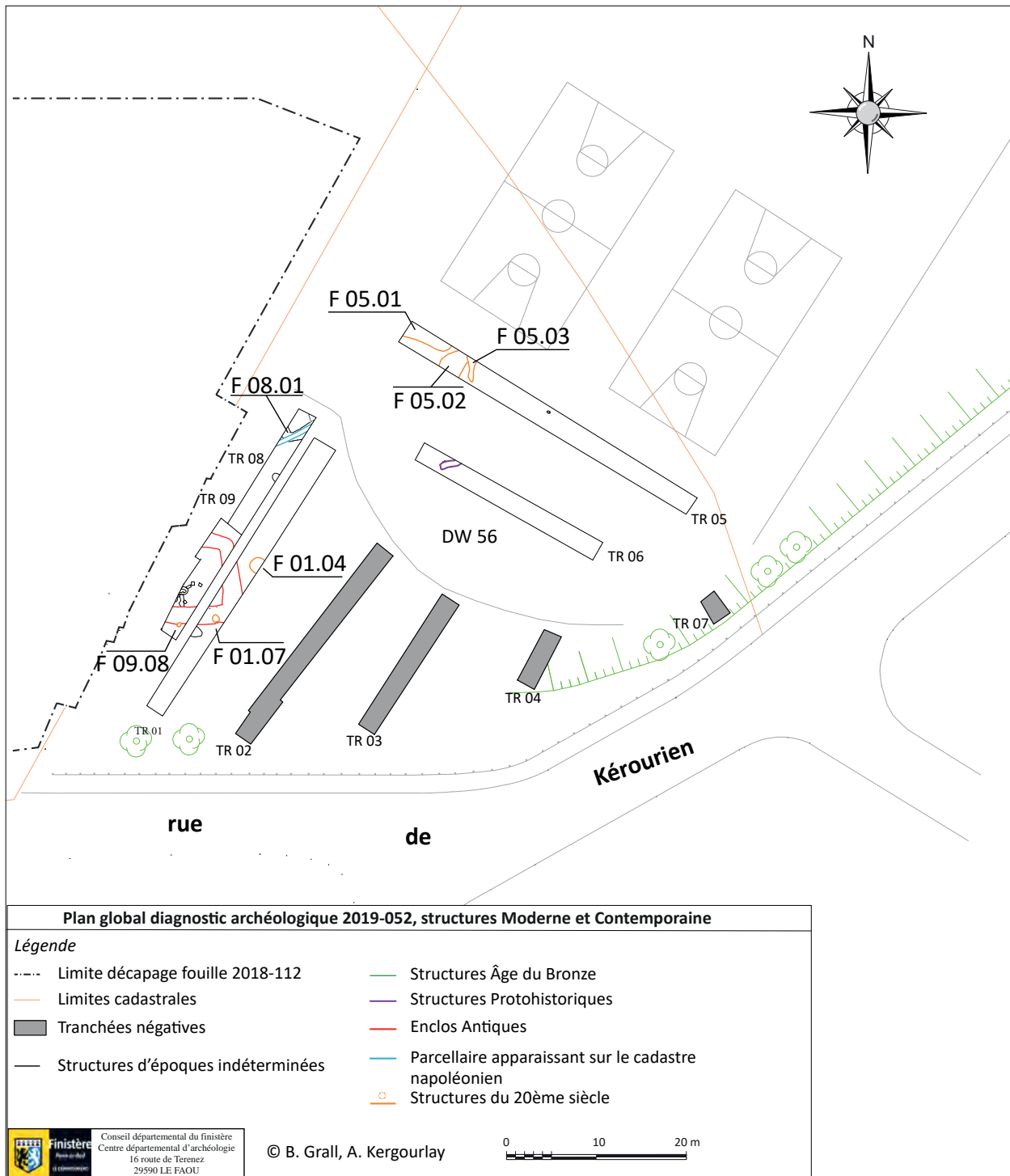


Figure 30 : Plan général du diagnostic et situation des structures Modernes et Contemporaines (DAO A. Kergourlay)

### 2.1.3. Epoque Moderne (fig. 30)

#### a) Fossé apparaissant sur le cadastre napoléonien (F 08.01)

A l'extrémité nord de la tranchée 8, un fossé rectiligne d'orientation sud-ouest/nord-est, de comblement brun foncé, est apparu. Il recoupe une structure antérieure de comblement plus clair (fig. 31). La juxtaposition des plans du cadastre napoléonien avec ceux de la fouille et du diagnostic, montre une continuité entre ce fossé et celui repéré dans la parcelle voisine. Le sondage, réalisé dans les structures F 08.01 et F 08.02, montre que le fossé du cadastre napoléonien n'est conservé que sur environ 5 cm de profondeur. Cet arasement de fossé récent a été constaté également lors de la fouille de 2018, dans la parcelle voisine. Il faut noter qu'aucun des fossés n'est visible dans la tranchée 5.



**Figure 31** : Photographie du fossé F 08.01, apparaissant sur le cadastre napoléonien (cliché A. Kergourlay)

### 2.1.4. Epoque Contemporaine (fig. 30)

#### a) La seconde Guerre Mondiale

##### • Fosse/Impact (F 01.04)

Elle se situe en limite est de la tranchée 1, en partie sous la berme. Elle est de forme apparente plus ou moins circulaire, avec un comblement brun foncé un peu rougeâtre. Des fragments argileux oxydés ainsi que des fragments de tailles centimétriques de charbon sont visibles en surface. A noter de nombreux petits éclats, certains de tailles décimétriques, métalliques. Par comparaison avec des structures de comblement identique observées lors de la fouille de 2018, les éclats métalliques sont liés à l'explosion d'un engin pendant la seconde

guerre mondiale. Cette fosse peut donc être une structure liée soit à l'impact d'un engin explosif, soit à une fosse dépotoir de la même époque.

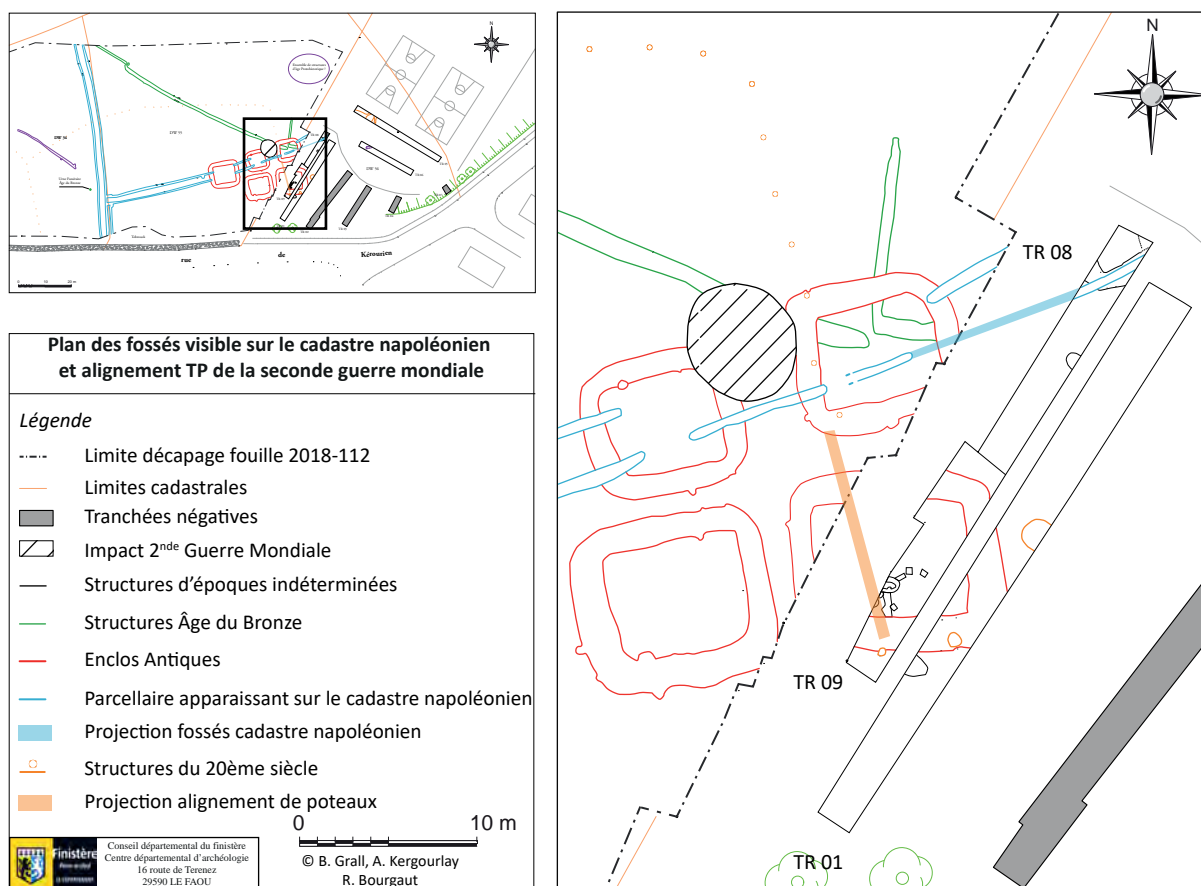
##### • Trou de poteau (F 09.08)

Dans l'extrémité sud de la tranchée 9, une empreinte de poteau de forme plus ou moins circulaire, creusé dans le comblement du fossé d'enclos antique (fig. 30 et 32), a été repéré. Son comblement limoneux et argileux brun foncé légèrement rougeâtre permet de le rapprocher de l'alignement de poteaux relevé lors de la fouille de 2018. La mise en relation des plans topographiques des deux opérations permet définitivement de la rattacher à l'alignement d'orientation nord/sud qui recoupait les enclos antiques (D et E) à l'est de la fouille (fig. 33).

Cet alignement fonctionnait avec deux autres. Installés en avant d'un Tobrouk, ils permettaient d'avoir une ligne de défense en avant de celui-ci.



**Figure 32** : Photographie de F 09.08, au premier plan (cliché A. Kergourlay)



**Figure 33** : Projections du fossé du cadastre napoléonien et de l'alignement de TP de la seconde Guerre Mondiale (DAO A. Kergourlay)

### b) Le 20<sup>ème</sup> siècle (fig. 30)

- Fosse (F 01.07)

Cette fosse plus ou moins circulaire d'environ 50 cm de diamètre a été creusée dans le comblement du fossé d'enclos d'époque antique. De couleur brun foncé un peu rougeâtre, son comblement argileux et limoneux était très compact et homogène. Un élément céramique d'époque récente, de la faïence blanche avec une pâte beige du 20<sup>ème</sup> siècle, a été trouvé.

- Comblement argileux gris (F 05.01 à F 05.03)

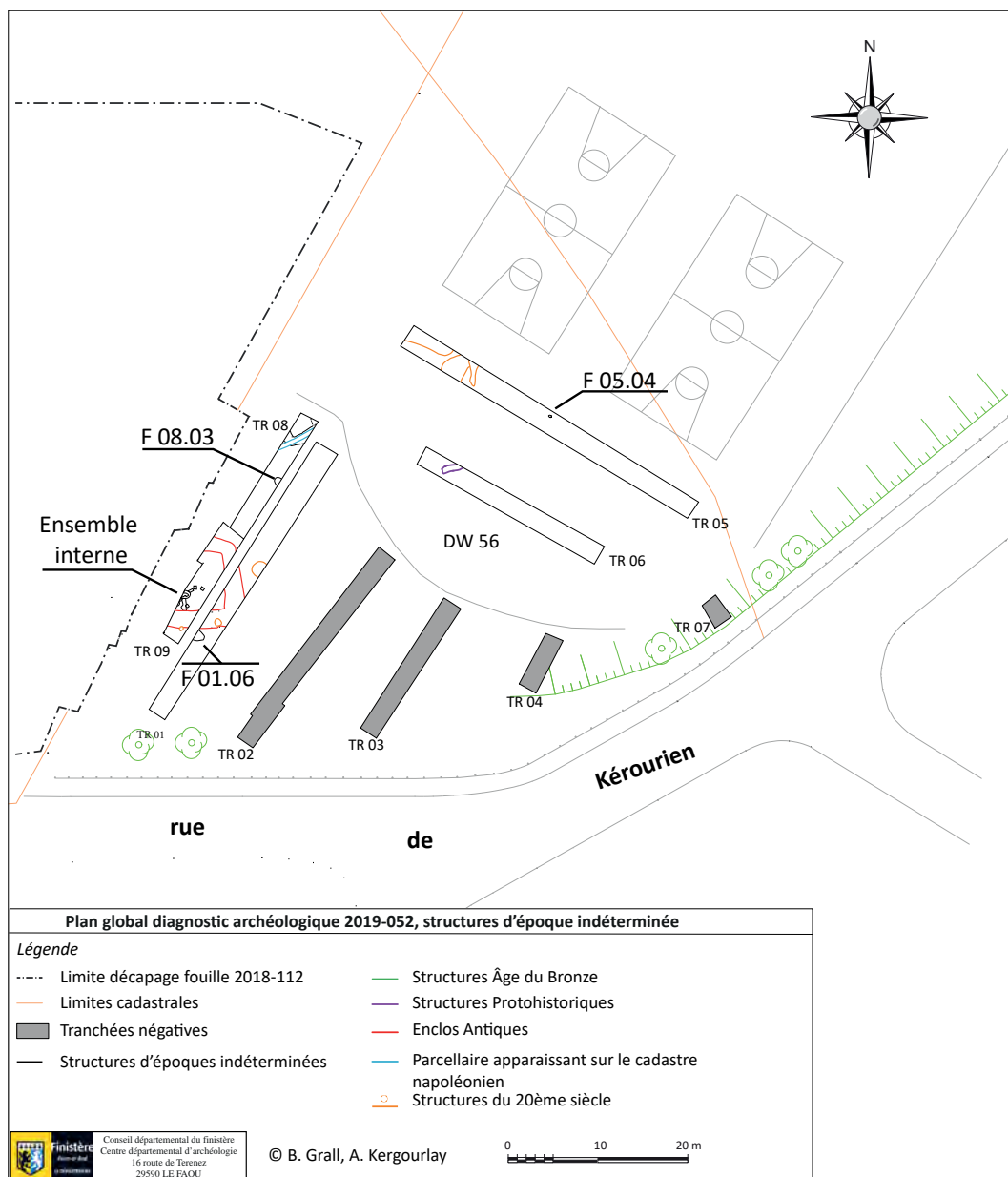
Au moment de son apparition à l'ouest de la tranchée 5, il a été assimilé à des fosses dépotoirs du 20<sup>ème</sup> siècle au vu du mobilier trouvé (fils électriques anciens, verre, vieille brique alimentaire...). Un sondage mécanique a permis de voir l'absence totale de creusement, mais plutôt des accumulations de sédiment argileux gris foncé à brun, très compact et hétérogène. Un tassement important et un arasement sont visibles dans les bermes de la tranchée. Ces phénomènes sont vraisemblablement

liés à l'aménagement du plateau sportif actuel, et à l'installation de drains d'évacuation des eaux de pluie non liés à un réseau. Il faut signaler que ces niveaux n'ont été observés que sur la zone ouest de la parcelle, suggérant qu'une partie de ces sédiments pourraient provenir de l'arasement est de celle-ci. Ce remblaiement permettant la mise à niveau en bas de pente du secteur avant l'aménagement du terrain de sport (fig. 34).



**Figure 34** : Photographie de F 05.01, en blanc délimitation de l'accumulation sédimentaire (cliché A. Kergourlay)

### 2.1.5. Période indéterminée (fig. 35)



**Figure 35 :** Plan général du diagnostic et emplacement des structures d'époques indéterminées (DAO A. Kergourlay)

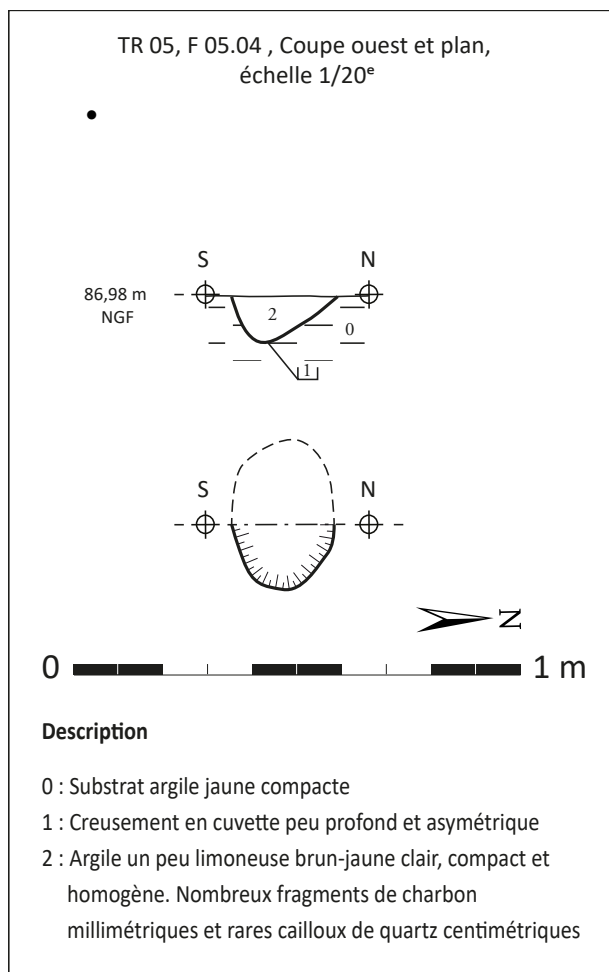
- Chablis (F 08.03)

Dans la tranchée 8, en partie sous la berme, une structure adoptant une forme en arc de cercle est apparue lors d'un nettoyage le long de la berme. Le test a montré la présence d'un réseau racinaire lui donnant donc le statut de chablis.

- Trou de poteau (F 05.04)

Au centre de la tranchée 5, lors du décapage, une zone plus ou moins circulaire avec de nombreux fragments de taille millimétriques de charbon est

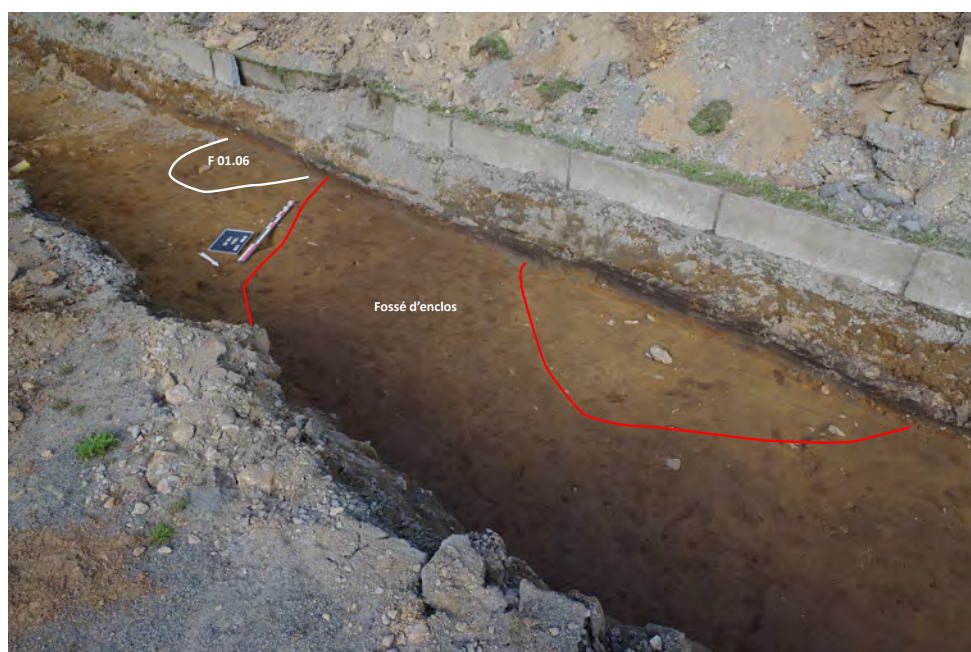
apparue. Après nettoyage fin seul une petite fosse ou trou de poteau est apparue (fig. 36). Cette structure très arasée et de comblement brun-jaune clair avec des fragments de charbon de tailles millimétriques et quelques petits cailloux, n'a pas fourni de mobilier. Son attribution chronologique reste indéterminée.



**Figure 36** : Coupe ouest et plan de F 05.04 (DAO A. Kergourlay)

• Fosse (F 01.06)

Immédiatement au sud de l'enclos quadrangulaire, dans la tranchée 1, une fosse en partie sous la berme ouest, de dimensions observées d'environ 1 m est apparue après un nettoyage fin autour du fossé de l'enclos (fig. 37). Son comblement argileux brun jaune clair, hétérogène est proche du substrat. La fouille de 2018 a permis l'observation de structures protohistoriques ou antiques de comblements identiques, permettant de dire que cette fosse est bien une structure archéologique. Sa proximité immédiate avec l'enclos ne permet pourtant pas de la faire fonctionner avec celui-ci. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'un chablis, comme pour la structure F 08.03.



**Figure 37** : Photographie de F 01.06 (en blanc) à proximité du fossé d'enclos antique (en rouge) (cliché A. Kergourlay)



### 3 . Conclusion

---

Le diagnostic archéologique de Brest Fontaine Margot 4 a permis de mettre en évidence l'arasement du secteur est de la parcelle prescrite, et la faible conservation des vestiges archéologiques dans cette zone.

Au contraire, le secteur ouest montre des niveaux argileux liés à un remblaiement récent, et une bonne conservation des vestiges archéologiques. Sur ce secteur, le diagnostic a permis de définir la limite orientale de la nécropole de l'Antiquité tardive découverte en 2017 lors d'un diagnostic, et fouillée par la suite en 2018. Le fossé d'enclos sondé (sondage de la fouille inclus) permet d'identifier trois états successifs, dont la présence certaines d'aménagement sur poteaux dans une première et troisième phases sur une portion du fossé. Aucune sépulture n'est apparue. Des structures internes, dont la datation reste totalement incertaine, sont présentes dans la partie sud de l'espace interne de l'enclos. Leur fonctionnement avec ce dernier n'a pas été déterminé, et nous restons donc face à une interrogation. L'analyse des données issues de la fouille de 2018 étant encore en cours, il est difficile de tirer des conclusions plus poussées sur la nécropole de Brest Fontaine Margot. Il est certain que celle-ci permettra de dessiner plus clairement les phases identifiées, et des comparaisons plus poussées.

Certaines zones n'ont pas été ouvertes afin de préserver les aménagements sportifs qui s'y trouvaient. Parmi elles il y a une portion contiguë à la parcelle DW 55 sur laquelle ont été fouillées des structures pouvant se rattacher à l'âge du Bronze. Il s'agit de fossés datés de l'âge du Bronze moyen et d'une structure sur poteau pouvant être comparée à des bâtiments circulaires de la même époque (Bronze moyen/final). L'impossibilité d'ouvrir nous a empêché d'appréhender correctement un fossé coudé (F 08.02), peut-être protohistorique, et sa relation avec l'interruption de FO 1002 et FO 5013 (fouille 2018), ainsi qu'avec une fosse ou fossé (F 08.04) de comblement identique.

Il faut ajouter aux connaissances sur l'âge du Bronze moyen, un silo découvert et fouillé en 2017 (Fily M. et *alii*, 2018), qui se trouve sur une parcelle non loin (DW 51) au nord des aménagements sportifs et scolaires.

Nous avons donc une occupation de l'âge du Bronze moyen/final dont les limites nous resteront probablement inconnues sur le secteur entre DW 56 et le silo, car se situant sous des aménagements sportifs et scolaires.

## 4 . Bibliographie

- Blanchet S. (dir.), 2010, *Lamballe, Côté-d'Armor, ZAC de la Tourelle, une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle, Rapport final d'opération de fouille archéologique*, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Blanchet S. (dir.), 2013, *Plouedern (Finistère), Leslouc'h, une longue occupation de la protohistoire au Moyen Âge, Rapport final d'opération*, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Bourgaut R. (dir.), à paraître, *Brest Fontaine Margot 3, Rapport d'opération de fouille archéologique*. Le Faou - Quimper : conseil général du Finistère, centre départemental d'archéologie -Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.
- Bourne S. (dir.), 2018, *Finistère, Quimper, Kersaliou, un habitat groupé du Bronze moyen/final, rapport d'opération de fouille archéologique*, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Casadebaig S. (dir.), Fily M., Perennec R., 2011, *Brest (Finistère), ZAC de la Fontaine Margot, Tertre funéraire de l'âge du Bronze, établissement rural médiéval et vestiges de la Deuxième guerre mondiale. Rapport de diagnostic archéologique*. Le Faou - Quimper : conseil général du Finistère, centre départemental d'archéologie -Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.
- Casadebaig S. (dir.), Dieu Y., 2015, *Brest (Finistère), ZAC de la Fontaine Margot, Tranche 2, Rapport de diagnostic archéologique*. Le Faou - Quimper : conseil général du Finistère, centre départemental d'archéologie -Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.
- Chauris L. et Plusquellec Y. (coord.), *carte géologique de la France au 1/50000<sup>e</sup>, n°274, Brest, BRGM*
- Colleter R., Labaune-Jean F., Hinguant S., 2012, *Le cimetière de Ty Korn à Gouesnac'h (Finistère), un ensemble funéraire original de l'Antiquité tardive en Bretagne, Gallia, 69-1, p. 309-344.*
- Fily M. (dir.), Donnard K., Grall B., Hamon G., Laforge M., Melin M., Querré G., Pustuc'h F., 2013, *Brest (Finistère, Bretagne), ZAC de la Fontaine Margot, Tumulus de l'âge du Bronze, Rapport final d'opération de fouille*. Le Faou - Quimper : Conseil général du Finistère, centre départemental d'archéologie - Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.
- Fily M. (dir.), Clouet L., Grall B., Nicolas C., 2018, *Brest (Finistère, Bretagne), Fontaine Margot, tranche 3, Foyers à pierres chauffées, occupation de l'âge du Bronze, enclos funéraire gallo-romains, parcellaire napoléonien et vestiges de la seconde guerre mondiale, Rapport de diagnostic archéologique*, Le Faou - Quimper : Conseil départemental du Finistère, Mission Archéologique, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Galliou P., 1995, *Brest Traon-Bian. Notices d'archéologie finistérienne, Bulletin de la Société d'Archéologie Finistérienne, 124, p. 57*
- Le Gall V. (dir.), 2016, *Guidel, Pen Mane (Morbihan), Des habitats de l'âge du Bronze, Rapport d'opération de fouille archéologique*, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.
- Le Goffic M., 1999, *Brest Traon-Bihan, Notices d'archéologie finistérienne, Bulletin de la Société d'Archéologie Finistérienne, 128, p. 29-31*
- Levan M. (dir.) 2016, *Caudan, Morbihan, ZAC de Lenn Sec'h (lot 1), une succession d'édifices circulaires : un hameau du Bronze final, Rapport d'opération de fouille archéologique*, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Nicolas E., 2015, *Cléder et Plouescat (Finistère), Creac'h ar Vrenn, des bâtiments de la transition entre le Néolithique final et l'âge du Bronze ancien, une nécropole du Bas-Empire, Rapport de fouille préventive*, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.

Roy E. (dir.) et Nicolas E., 2010, *Le petit cimetière du IV<sup>ème</sup> siècle après J.-C. de Châteauneuf-du-Faou dans le Finistère, Diagnostic archéologique lié à l'implantation de la future ZAC d'aménagement concerté au lieu-dit Kroaz Lesneven*, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.

Roy E (dir.), 2011 , *Lannion, côtes-d'Armor, lieu-dit «Penn An Alé», découverte d'une vaste zone d'occupation datée du Bronze Moyen, à Lannion dans les côtes d'Armor, Rapport final d'opération de diagnostic archéologique*, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.

# **T**roisième section : Inventaires techniques

## Liste des figures

### Listes des figures

<b>Figure 1</b> : Plan de localisation du diagnostic (A. Kergourlay sur carte IGN et cadastre)	10
<b>Figure 2</b> : Plan global du diagnostic avec zones non accessibles	19
<b>Figure 3</b> : Implantation du diagnostic sur la carte géologique (A. Kergourlay sur carte BRGM Brest 274)	20
<b>Figure 4</b> : Log géologique réalisé dans la tranchée 7 (DAO A. Kergourlay)	21
<b>Figure 5</b> : Entités archéologiques proches du secteur diagnostiqué et implantations des diagnostics et fouilles précédentes (A. Kergourlay sur carte Géobretagne-DRAC)	22
<b>Figure 6</b> : Plan simplifié des structures fossoyées de la fouille (n° arrêté 2018-112) et plan global diagnostic (n° arrêté 2019-052)	23
<b>Figure 7</b> : Photographie de F 06.01 avant fouille (cliché A. Kergourlay)	24
<b>Figure 8</b> : Photographie de F 06.01 après fouille (cliché A. Kergourlay)	24
<b>Figure 9</b> : Coupe nord-est du fossé F 06.01 (DAO A. Kergourlay)	24
<b>Figure 10</b> : Photographie de F 08.01 et F 08.02 après décapage (cliché A. Kergourlay)	25
<b>Figure 11</b> : Photographie de F 08.01, F 08.02 et F 08.04 après décapage complémentaire (cliché A. Kergourlay)	25
<b>Figure 12</b> : Coupe nord-est du fossé F 08.01 et F 08.02 (DAO A. Kergourlay)	25
<b>Figure 13</b> : Plan simplifié des structures attribuées à l'âge du Bronze de la fouille (n° arrêté 2018-112) et mise en relation avec les fossés F 08.02 et F 08.04 (B. Grall et A. Kergourlay)	26
<b>Figure 14</b> : Coupe sud du fossé FO 5013 (DAO A. Kergourlay)	26
<b>Figure 15</b> : Plan général de FO 5013 et structures associées (DAO A. Kergourlay)	27
<b>Figure 16</b> : Plan et coupes des structures participant à l'aménagement de l'interruption est de FO 1002 (DAO A. Kergourlay)	29
<b>Figure 17</b> : Plan général et coupes des structures à proximités de l'interruption est de FO 1002 (DAO A. Kergourlay)	30
<b>Figure 20</b> : Plans de bâtiments circulaires datés de l'âge du Bronze (DAO A. Kergourlay)	32
<b>Figure 18</b> : Plan de l'ensemble des structures apparues dans la zone nord-est de la fouille (DAO A. Kergourlay)	33
<b>Figure 19</b> : Proposition de fonctionnement de l'ensemble (DAO A. Kergourlay)	33
<b>Figure 21</b> : Plans assemblés de la fouille et du diagnostic, Enclos funéraires antiques (DAO A. Kergourlay)	35
<b>Figure 22</b> : Tableau des dimensions externes et internes des enclos funéraires antiques	36
<b>Figure 23</b> : Enclos E : coupes du sondages E1 et coupes du sondage réalisé lors du diagnostic (DAO A. Kergourlay)	37
<b>Figure 24</b> : Coupe sud-est du sondage D6 de l'enclos D, fouille 2018 (DAO A. Kergourlay)	38
<b>Figure 25</b> : Photographie du fond fossé d'enclos, sondage E1, enclos E. En blanc, les emplacements de poteaux (DAO A. Kergourlay, cliché N. Jaouen)	38
<b>Figure 27</b> : Plan sondage E1, enclos E. Empreintes de poteaux associés au dernier état (DAO A. Kergourlay)	39
<b>Figure 26</b> : Photographie de l'entrée ouest de l'enclos D au niveau du sondage D5 z(DAO A. Kergourlay, cliché N. Jaouen)	39
<b>Figure 28</b> : Plan complet de l'enclos E et structures internes (DAO A. Kergourlay)	40
<b>Figure 29</b> : Coupe de la structure F 09.02 (DAO A. Kergourlay)	41
<b>Figure 30</b> : Plan général du diagnostic et situation des structures Modernes et Contemporaines (DAO A. Kergourlay)	43
<b>Figure 31</b> : Photographie du fossé F 08.01, apparaissant sur le cadastre napoléonien (cliché A. Kergourlay)	44
<b>Figure 32</b> : Photographie de F 09.08, au premier plan (cliché A. Kergourlay)	44
<b>Figure 33</b> : Projections du fossé du cadastre napoléonien et de l'alignement de TP de la seconde Guerre Mondiale (DAO A. Kergourlay)	45
<b>Figure 34</b> : Photographie de F 05.01, en blanc délimitation de l'accumulation sédimentaire (cliché A. Kergourlay)	45
<b>Figure 35</b> : Plan général du diagnostic et emplacement des structures d'époques indéterminées (DAO A. Kergourlay)	46
<b>Figure 36</b> : Coupe ouest et plan de F 05.04 (DAO A. Kergourlay)	47
<b>Figure 37</b> : Photographie de F 01.06 (en blanc) à proximité du fossé d'enclos antique (en rouge) (cliché A. Kergourlay)	47

# Liste des photographies

BREST (29), Fontaine Margot 4

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Arrêté n° 2019\_052

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Secteur	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	20/05/2019	-	7	log 1	log avant nettoyage	est	IM_2019_052_01	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	20/05/2019	-	7	log 1	log avant nettoyage	est	IM_2019_052_02	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	20/05/2019	-	7	log 1	log avant nettoyage	est	IM_2019_052_03	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	20/05/2019	-	-	-	Les hommes au travail...	sud	IM_2019_052_04	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	A. Kergourlay	20/05/2019	-	7	log 1	Log après nettoyage	est	IM_2019_052_05	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	20/05/2019	-	5	F 05.01 F 05.02	Zone ouest de la tranchée 5	ouest	IM_2019_052_06	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	A. Kergourlay	20/05/2019	-	5	F 05.01 F 05.02	Zone ouest de la tranchée 5	ouest	IM_2019_052_07	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	20/05/2019	-	5	F 05.01 F 05.02	Zone ouest de la tranchée 5	ouest	IM_2019_052_08	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	A. Kergourlay	20/05/2019	-	5	F 05.01 F 05.02	Zone ouest de la tranchée 5	ouest	IM_2019_052_09	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	20/05/2019	-	5	F 05.01	Fait après décapage mécanique	est	IM_2019_052_10	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	20/05/2019	-	5	F 05.01	Fait après décapage mécanique	est	IM_2019_052_11	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	20/05/2019	-	5	F 05.01	Fait après décapage mécanique	ouest	IM_2019_052_12	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	20/05/2019	-	5	F 05.01	Fait après décapage mécanique	nord-ouest	IM_2019_052_13	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	20/05/2019	-	5	F 05.01	Fait après décapage mécanique	sud-ouest	IM_2019_052_14	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	5	F 05.04	Après fouille	ouest	IM_2019_052_15	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	5	F 05.04	Après fouille coupe ouest	ouest	IM_2019_052_16	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	5	F 05.04	Après fouille coupe ouest	ouest	IM_2019_052_17	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	1	F 01.03	Vue générale	nord	IM_2019_052_18	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	1	F 01.03	Vue générale	nord nord-ouest	IM_2019_052_19	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	1	F 01.03	Vue générale	nord nord-ouest	IM_2019_052_20	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	1	F 01.03	Vue générale	nord nord-ouest	IM_2019_052_21	DVD-1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Secteur	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	1	F 01.03	Vue générale	nord nord-ouest	IM_2019_052_22	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	1	F 01.03	Vue générale	nord nord-ouest	IM_2019_052_23	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	1	F 01.03	Vue générale	nord nord-ouest	IM_2019_052_24	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	1	F 01.03	Vue générale	ouest	IM_2019_052_25	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	A. Kergourlay	21/05/2019	-	1	F 01.03	Vue générale	sud-est	IM_2019_052_26	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	21/05/2019	-	1	F 01.03	Vue générale	sud-est	IM_2019_052_27	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	B. Grall	21/05/2019	-	6	F 06.01	Vue générale	nord-est	IM_2019_052_28	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	6	F 06.01	Vue générale	nord-est	IM_2019_052_29	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	8	F 08.01 F08.02	Vue générale	ouest	IM_2019_052_30	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	8	F 08.01 F08.02	Vue générale	sud-est	IM_2019_052_31	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	A. Kergourlay	21/05/2019	-	8	F 08.01 F08.02	Vue générale	nord	IM_2019_052_32	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	8	F 08.01 F08.02	Vue générale	est	IM_2019_052_33	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	8	F 08.01 F08.02	Vue générale	est	IM_2019_052_34	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	6	F 06.01	Fin fouille coupe nord-est	nord-est	IM_2019_052_35	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	6	F 06.01	Fin fouille coupe nord-est	nord-est	IM_2019_052_36	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	8	F 08.01 F08.02	Fin fouille coupe nord-est	nord-est	IM_2019_052_37	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	8	F 08.01 F08.02	Fin fouille coupe nord-est	nord-est	IM_2019_052_38	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	1	F 01.03	fin fouille coupe est	est	IM_2019_052_39	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	21/05/2019	-	1	F 01.03	fin fouille coupe est	est	IM_2019_052_40	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	22/05/2019	-	1	F 01.03	fin fouille coupe est	est	IM_2019_052_41	DVD-1

BREST (29), Fontaine Margot 4

## INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Arrêté n° 2019\_052

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Secteur	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	22/05/2019	-	8	F 08.01 F08.02	vue générale après extension de tranchée	sud-est	IM_2019_052_42	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	22/05/2019	-	8	F 08.01 F08.02	vue générale après extension de tranchée	sud-est	IM_2019_052_43	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	22/05/2019	-	8	F 08.01 F08.02	vue générale après extension de tranchée	nord	IM_2019_052_44	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	22/05/2019	-	8	F 08.01 F08.02	vue générale après extension de tranchée	nord	IM_2019_052_45	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	22/05/2019	-	9	-	vue générale structures aux centre de l'enclos	ouest	IM_2019_052_46	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	22/05/2019	-	9	-	vue générale structures aux centre de l'enclos	ouest	IM_2019_052_47	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	A. Kergourlay	22/05/2019	-	9	-	vue générale structures aux centre de l'enclos	sud	IM_2019_052_48	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	22/05/2019	-	9	-	vue générale structures aux centre de l'enclos	nord	IM_2019_052_49	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	A. Kergourlay	22/05/2019	-	9	-	vue générale	nord	IM_2019_052_50	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	A. Kergourlay	22/05/2019	-	9	-	vue générale	sud	IM_2019_052_51	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	A. Kergourlay	22/05/2019	-	9	-	vue générale	nord	IM_2019_052_52	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	22/05/2019	-	9	-	vue générale	nord	IM_2019_052_53	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	4000 x 6016	A. Kergourlay	22/05/2019	-	9	-	vue générale	nord	IM_2019_052_54	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	22/05/2019	-	9	F 09.02	fin fouille coupe ouest	ouest	IM_2019_052_55	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	6016 x 4000	A. Kergourlay	22/05/2019	-	9	F 09.02	fin fouille coupe ouest	ouest	IM_2019_052_56	DVD-1



## Liste des tranchées

INVENTAIRE DES TRANCHÉES

N° arrêté 2019-052

n° tranchée	Commune	Section cad.	n° parcelle(s)	POSITIF	NÉGATIVE	Longueur (en m)	Superficie (en m2)	Profondeur maximale (en m)	Site associé	Divers
1	Brest	DW	56			44,00	88	0,90	Brest Fontaine Margot Enclos Antique	Enclos E Fouille 2018
2	Brest	DW	56			29,00	58	0,65	-	-
3	Brest	DW	56			19,30	38,65	0,44	-	-
4	Brest	DW	56			6,75	13,5	0,76	-	-
5	Brest	DW	56			45,50	91	0,82	Brest Fontaine Margot 2019	-
6	Brest	DW	56			25,00	50	0,90	Brest Fontaine Margot 2019	-
7	Brest	DW	56			3,00	6	1,90	-	-
8	Brest	DW	56			16,00	32	1,25	Brest Fontaine Margot 2019	-
9	Brest	DW	56			18,00	36	1,36	Brest Fontaine Margot Enclos Antique	Enclos E Fouille 2018

# Liste des faits et unités stratigraphiques

BREST (29), Fontaine Margot 4

INVENTAIRE DES FAITS ET UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

Arrêté n° 2

n° tranchée	n° fait	nature du fait	Site associé	Section cad.	n° parcelle(s)	Sondé	L (en m)	l (en m)	Profondeur maximale (en m)	US	Datation	Mic
TR 01	F 01.01	ANNULÉ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TR 01	F 01.02	ANNULÉ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TR 01	F 01.03	Fossé d'enclos	Fontaine Margot 4	DW	56	O	-	2,30	0,82	US 1 : creusement ; US 2,3,4 : comblements initiaux ; US 5 : Creusement ; US 6,7 : comblements ; US 8 : niveau de recouvrement ; US 9 : creusement TP interne ; US 10 : comblement TP	Antique	-
TR 01	F 01.04	Fosse	Fontaine Margot 4	DW	56	N	2,90	1,10	-	-	20 <sup>e</sup> s.	-
TR 01	F 01.05	ANNULÉ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TR 01	F 01.06	Fosse/Fossé	Fontaine Margot 4	DW	56	N	1,20	0,94	-	-	-	-
TR 01	F 01.07	TP/Fosse	Fontaine Margot 4	DW	56	O	-	0,65	-	-	20 <sup>e</sup> s.	-
TR 01	F 01.08	TP	Fontaine Margot 4	DW	56	O	0,35	0,35	-	US 9 creusement, US 10 comblement	Antique	-
TR 05	F 05.01	Accumulation	Fontaine Margot 4	DW	56	O	3,00	1,70	0,70	-	20 <sup>e</sup> s.	-
TR 05	F 05.02	Accumulation	Fontaine Margot 4	DW	56	N	2,30	2,00	-	-	20 <sup>e</sup> s.	-
TR 05	F 05.03	Fossé ?	Fontaine Margot 4	DW	56	N	2,30	0,80	-	-	20 <sup>e</sup> s.	-
TR 05	F 05.04	TP	Fontaine Margot 4	DW	56	O	0,34	0,24	0,10	-	-	-
TR 06	F 06.01	Fosse/Fossé	Fontaine Margot 4	DW	56	O	1,30	0,75	0,10	-	Protohistorique ?	céramique
TR 08	F 08.01	Fossé	Fontaine Margot 4	DW	56	O	-	0,50	0,04	US 4 : Creusement ; US 5 : Comblement	Apparaît sur cadastre napoléonien	-
TR 08	F 08.02	Fossé	Fontaine Margot 4	DW	56	O	-	1,06	0,28	US 1 : creusement ; US 2 et 3 : comblement	-	-
TR 08	F 08.03	Chablis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TR 08	F 08.04	Fosse/Fossé ?	Fontaine Margot 4	DW	56	N	0,50	-	-	-	-	-
TR 09	F 09.01	Fossé d'enclos	Fontaine Margot 4	DW	56	N	-	1,75/1,90	-	-	Antique	-
TR 09	F 09.02	TP ?	Fontaine Margot 4	DW	56	O	-	0,35	0,09	US 1 : creusement ; US 2 : comblement	-	-
TR 09	F 09.03	TP ?	Fontaine Margot 4	DW	56	N	-	0,42	-	-	-	freq mèt
TR 09	F 09.04	TP ?	Fontaine Margot 4	DW	56	N	-	0,34	-	-	-	-
TR 09	F 09.05	Indéterminé	Fontaine Margot 4	DW	56	N	0,90	0,84	-	-	-	-
TR 09	F 09.06	TP ?	Fontaine Margot 4	DW	56	N	-	0,40	-	-	-	-
TR 09	F 09.07	TP ?	Fontaine Margot 4	DW	56	N	-	0,50	-	-	-	-
TR 09	F 09.08	TP	Fontaine Margot 4	DW	56	N	-	0,47	-	-	-	-
TR 09	F 09.09	Trou de piquet	Fontaine Margot 4	DW	56	N	-	0,12	-	-	20 <sup>e</sup> s.	-
TR 09	F 09.10	Petit fossé ?	Fontaine Margot 4	DW	56	N	1/1,20	0,36	-	-	-	-

## Inventaire du mobilier

BREST (29) - Fontaine Margot 4

INVENTAIRE MOBILIER

Arrêté n° 2019-052

Parcelle cadastrale	Type	Matière/ Catégorie	TR	F	US	Description	Datation	NR	NMI	Poids (en g)	Sac	Boîte	Bac	Lieu de conservation
DW 56	MT	métal ferreux	9	09.03	surface	petit fragment de plaque pliée en métal ferreux d'environ 18 x 11 x 4 mm	-	1	-	0,57	1	-	1/1	CDA
DW 56	MT	métal ferreux	5	-	décapage	petit clou de 31 mm de long pour un diamètre de 4 mm. Tête plate circulaire, métal ferreux	Epoque contemporaine	1	-	1,42	2	-	1/1	CDA
DW 56	CE	céramique	5	-	décapage	fragment de céramique à pâte micacée fine, de couleur blanc/beige avec une engobe gris/noir sur une face, de tranche légèrement rosé, inclusion inférieure à 1 mm de mica, dimensions : 22 x 18 x 9 mm	Protohistoire Antiquité	1	-	3,71	3	-	1/1	CDA
DW 56	CE	céramique	6	06.01	surface	fragment de céramique à pâte grossière brun clair orange/rouge, inclusion de mica inférieur à 1 mm et inclusion de quartz de 2/3 mm, élément de forme indéterminé, dimensions : 20 x 15 x 10 mm	Protohistoire	1	-	2,5	4	-	1/1	CDA